U d'/of OTTAWA
39003000234897

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/etudessurleculte00mond

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
PROPRIÉTÉ DES
PÈRES OBLATS
ÉGLISE ST. PIERRE
MONTRÉAL

MASSACHUSETTS AGRICULTURAL COLLEGE
LIBRARY

ÉTUDES SUR LE CULTE DES MORTS CHEZ
LES ANCIENS ET LES PEUPLES MODERNES

ET

Les Cimetières catholiques
de Montréal

DEPUIS LA FONDATION DE LA COLONIE

PAR

SIMÉON MONDOU

Ex-Secrétaire-Trésorier de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal

---

PRÉFACE DE L'ABBÉ CHAS-P. BEAUBIEN

Ancien curé

" Il faut tenir la voie qu'ont tenue nos pères; vous verrez enfin arriver ce jour auquel nul autre jour ne succèdera plus; et ce jour sera pour vous le jour de votre éternité."

(MASSILLON).

TROISIÈME ÉDITION

Neuvième mille

MONTRÉAL
IMPRIMERIE DU MESSAGER
1092, rue Bordeaux

1911

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
MONTRÉAL
PROPRIÉTÉ DES PÈRES OBLATS
ÉGLISE ST-PIERRE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

ENREGISTRÉ, conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-sept, par SIMÉON MONDOU, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

BL
470
.M64
1911
c.2

PRÉFACE

NOTRE aimable concitoyen, Monsieur Siméon Mondou, ancien Secrétaire de la Fabrique de Notre-Dame, a fait paraître en 1888 un livre qui n'a pas reçu du public l'accueil qu'il méritait. L'auteur m'a manifesté le désir d'en faire une nouvelle édition. Il est convaincu que ce serait rendre un service important à la société catholique. Il a raison, et nous nous rendons à son désir en écrivant cette préface; Dieu veuille bénir son dessein et les sentiments qui m'animent en la dictant: Il faut que les catholiques joignent à leurs manuels de piété, à leurs paroissiens le manuel des tombes où gisent les cendres, les ossements de leurs chers défunts, hélas si vite oubliés.

En promenant nos pas à travers cette vaste métropole, une pensée surgit dans l'âme et l'étreint. — Il nous faut mourir — oui tous — c'est vrai. — Mais au point de vue chrétien nous pouvons, nous devons nous consoler et nous dire

comme le grand saint Paul: «O mort: je serai ta mort.» Je vivrai saintement afin de bien mourir. La vie présente n'est pas la vraie; elle ne doit être qu'une préparation à une vie meilleure, heureuse pour toujours. On nous l'a souvent redit du haut de la chaire sacrée. Il ne faut donc pas répéter que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, puisqu'en la vivant avec une pieuse générosité, elle nous servira de véhicule vers les parvis éternels. Mais il faut quand même fortifier nos âmes par une filiale résignation, je dis filiale, parce que nous sommes fils du Dieu qui a frappé l'humanité de son décret de mort. Ineffable compensation, nous sommes cohéritiers de Jésus-Christ, et dans cet héritage nous trouvons les moyens de force, de courage et d'énergie pour lutter et remporter de saints triomphes. Voilà pourquoi les mausolées somptueux comme les simples croix des pauvres ne doivent pas trop nous désoler. Allez, parcourez ces avenues endeuillées; découvrez-vous et priez. De grâce, ne visitez pas en touriste ce champ béni de la mort. Si vous avez un peu d'âge, ayez en main ce livre que je vous annonce, il vous dira à qui appartiennent ces cendres, ces ossements.

Ah! c'est ici que repose mon excellent confrère, mon parent, mon ami. Et puis, voici les tombeaux de nos hommes illustres, de nos lettrés, écrivains, poètes, artistes. Effeuillez ce livre. Il vous sera comme un guide intelligent et sûr à travers ce labyrinthe de croix et de tombes qui devraient vous être connues. «Oui, parcourez avec une pieuse mélancolie ces allées, ces monuments, ces milliers de modestes demeures des morts, les unes récentes, entretenues pieusement, les autres, en plus grand nombre délaissées; il vous semblera de ce sol entendre s'élever comme une voix puissante.» (*La Croix* de Paris.) Je continue d'appliquer à mon sujet les touchantes paroles de cet excellent journal. Oui, visiteur pieux et recueilli de notre cimetière catholique, recueillez la plainte de ceux qui sont partis. Vous entendrez leur cri de dédain pour toutes les vanités terrestres, l'appel à la prière des fils, des filles et des amis, pour obtenir une prochaine délivrance. Cette voix d'outre-tombe vous impressionnera de plus en plus vivement, à mesure que vous pénètrerez plus avant dans la cité des morts. A l'aide de ce livre précieux, le tenant en main et le pressant sur votre cœur,

vous vous arrêterez subitement. Qu'y a-t-il? Je vois vos yeux pleins de larmes; vous sanglotez. Ah! je comprends, vous êtes penché sur des tombes qui vous sont bien chères, celles d'un père, d'une mère, d'un époux, d'une épouse. Peut-être est-ce la tombe de votre meilleur ami d'enfance, de collège, qui vous a toujours tant affectionné, si bien compris? Dites-moi, en avez-vous rencontré beaucoup comme lui depuis son départ? Quel sérieux examen de conscience vous devrez faire en présence de ces tertres muets! Je me trompe, une légère brise déferlant la colline, viendra agiter les feuilles des arbustes comme pour mêler aux vôtres les larmes des défunts chéris. En vous ressaisissant, vous vous demanderez: Combien d'aumônes ai-je faites, combien de prières ai-je dites ou fait dire pour le soulagement de ces chères âmes? Ah! il est donc bien vrai que je me suis contenté d'une mise en scène de douleur, de larmes banales et vite taries. — Entraîné par la passion, arrêté par le respect humain, engourdi par la négligence et les excès, un jour, peut-être, vous vous êtes complu dans le témoignage que vos larmes devaient être séchées; que du reste,

après le deuil d'exigence sociale, vous pouviez reprendre une vie plus ou moins vertueuse, pour le moins négligente, comme si, à côté de vos morts vous ne deviez pas un jour être étendu. Non, gravissez plutôt la colline, et contemplez cette forêt de croix, c'est le Credo d'un peuple de morts (Frank). En l'écoutant vous vous rappellerez l'émouvante prière de l'Église, lorsqu'elle appelle la miséricorde divine sur les trépassés «parce qu'ils ont cru, parce qu'ils ont espéré — *quia speravit et credidit.*» Oui, la visite des cimetières est une pratique pieuse, des plus louables; je devrais dire un impôt, une dette sacrée attachés aux plus chers souvenirs des cœurs bien faits. C'est ce qui a inspiré un fameux écrivain français les lignes suivantes (Georges Montorgueil) : « A peine franchi le seuil des nécropoles, nous nous sentons en communion avec tous ceux qui reposent là, illustres ou anonymes, et qui ont passé avant nous, par cette porte ouverte sur l'éternité, où nous passerons. Même sans avoir compté, même sans avoir été de ceux dont les noms avant d'être gravés sur la pierre, le furent dans les mémoires, simplement parce qu'ils ont vécu, nous leur de-

vons une reconnaissance infinie; nous venons d'eux. Leur cendre nous a créés. La visite à nos proches terminée, la tombe parée, le souvenir donné avec les chrysanthèmes, nous rentrons d'un pas raccourci, nous attardant aux épitaphes, aux dédicaces obscures. Elles nous disent que ceux-là sont venus qui ont lutté, souffert, aimé et pleuré. Et puis encore, qu'ont-ils fait? Ils nous ont faits. Et c'est déjà une grande leçon, puisqu'ils nous disent, quels qu'ils soient, si humbles qu'ils soient, que l'individu sert l'œuvre commune, et que ceux qui y ont dormi, avant tous ceux qui y dormiront, sont les ouvriers fugitifs du labeur éternel, et que notre monde vaut parce qu'ils ont valu. »

Que de réflexions salutaires surgissent des tombes de nos cimetières! A quoi sert de les étouffer dans l'âme? Pour mieux fuir des plaisirs néfastes, en vue des festins somptueux, des indécences, des bals et des mauvais théâtres? Mais penchez-vous donc sur certaines tombes. Elles renferment les restes d'hommes ou de femmes dont vous avez connu les navrants excès et les délirantes voluptés. Ils ont brûlé leur vie avant d'aller brûler dans le feu vengeur de Dieu pour

expier leurs forfaits. Après avoir émerveillé tout le monde par leurs talents incontestés, ils se sont suicidés par leurs orgies, mettant ainsi une fin volontaire à leur précieuse existence. Le déploiement des plus majestueuses pompes funèbres, l'accumulation des fleurs sur leurs cercueils n'ont pas empêché le fossoyeur d'accomplir son œuvre. Les amis, ennemis même, admirateurs des dons de l'intelligence, se sont retirés en se disant avec profond regret: «Quel malheur d'avoir si tôt privé la société des bienfaits de talents si précieux!» Aux réflexions précédentes, je dois en ajouter une autre. Je la résumerai en me faisant l'interprète des voix des morts «longtemps connus, si tôt oubliés». Oui, l'oubli étend son manteau sur tous nos tombeaux; et n'était la tendresse du divin amour de l'Église, nous serions tous oubliés. C'est dans ce but que les cimetières entouraient toujours nos temples. Les nécessités des villes, même des villages détruisent de plus en plus cette consolante coutume. On ne veut plus s'arrêter à l'avantage spirituel des paroissiens en passant du sanctuaire où ils ont chanté les louanges de Dieu aux tombes de leurs chers défunts. Et pourtant

ils sortent de leurs cimetières en proie à une douce mélancolie, disposés à mieux vivre pour mériter de mourir comme ceux dont ils arrosent les tombes de leurs larmes. Et puis, ils se disent avec un écrivain: «Nous revenons d'auprès d'eux meilleurs et réconfortés. Les raisons de vivre, il faut les demander aux tombeaux.» (G. Montorgueil.)

La sollicitude de l'Église, son zèle constant à multiplier la visite de nos cimetières a arraché un aveu formel à l'impiété actuellement si déplorable en France: «Le culte des morts, écrit le Dr Bertillon, s'affaiblit avec les autres religions; c'est dans les parties de la ville où il y a le plus d'enterrements civils que les tombes ont moins de visiteurs.» Rien en cela d'étonnant! Ceux qui ont mené une vie de jouisseurs, qui ont ridiculisé toute croyance religieuse, qui ont vécu de la vie animale, meurent comme la brute sans raison. Dieu permet qu'ils soient ignorés de leurs meilleurs amis.

Parmi les œuvres de zèle et de piété qui ont orné l'épiscopat de Mgr Fabre, il en est une qui mérite une mention bien spéciale. Le saint Évêque

déplorant l'usage de couvrir les cercueils de fleurs et d'en décorer les chambres mortuaires, introduisit les cartes de messes. Elles obtinrent de plus en plus une popularité d'autant plus estimable que les fleurs sont si coûteuses, qu'elles se fanent et perdent leurs parfums si vite. Aussi bien, elles ne peuvent remédier aux chagrins et soulager en aucune façon les âmes des défunts. Il est fortement désirable que l'on cesse ces envois de fleurs; ne sont-ils pas plutôt un épanchement de vanité qu'un témoignage de sympathie? Que nos catholiques comprennent donc de plus en plus la valeur consolante du culte des morts.[1] Qu'ils accueillent avec empressement et reconnaissance le livre que je leur présente. Il leur sera bien utile, indispensable, j'oserais dire, pour raviver les liens qui les rattachent aux tombes de leurs chers défunts. Rappelons-nous que la parenté ne meurt pas et qu'elle a droit à des relations. «Admirable commerce, s'écrie Chateaubriand, entre le fils vivant et le père décédé, entre la mère et la fille,

[1] La pieuse pratique des offrandes de messes vient de recevoir un précieux témoignage d'approbation de son Eminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Bordeaux. Un de ses diocésains, témoin de nos glorieuses fêtes eucharistiques, ayant sollicité l'autorisation, reçut la lettre que nous publions ici.

entre l'époux et l'épouse, entre la vie et la mort... C'est une belle chose d'avoir, par l'attrait de l'amour, forcé le cœur de l'homme à la vertu; et de penser que le même denier qui donne le pain du moment au misérable, donne peut-être à une âme délivrée une place éternelle à la table du Seigneur. » (*Génie du Christ.*, du Purgatoire.)

Charles-P. Beaubien, *ancien curé.*

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX

Bordeaux, le 16 *octobre* 1910.

Monsieur,

Pendant votre séjour au Canada, vous avez remarqué que sur cette terre toujours française par le cœur et par la foi, on témoigne sa sympathie aux défunts et à leurs familles, à l'aide de cartes de messes, que l'on dépose dans une corbeille de la maison mortuaire, après y avoir inscrit le nombre de messes que l'on a fait célébrer à l'intention de la personne décédée. Noble et touchante habitude, qui permet aux âmes détenues dans les prisons du Purgatoire de profiter largement des fruits libérateurs du saint Sacrifice! Et l'on n'est pas étonné de la voir fleurir dans un

pays où le catholicisme implanté par nos pères a poussé des racines si profondes et où l'on célébrait, il y a quelques jours encore, des fêtes si brillantes en l'honneur de la divine Eucharistie.

En constatant cet usage, qui répond si bien aux exigences de la piété humaine et de la charité chrétienne, vous vous êtes demandé pourquoi on ne chercherait pas à l'importer de la nouvelle France dans l'ancienne, et vous vous y employez avec le zèle ardent qu'une forte conviction inspire! Je souhaite que votre initiative soit secondée et que les catholiques français travaillent, tant par l'exemple que par la parole ou par la plume, à introduire une si louable habitude dans toutes nos familles qui ont quelque souci d'assurer à leurs membres et à leurs amis décédés le repos que nos croyances leur promettent.

Le souvenir que vous nous apportez du Canada et qui ne nous fait pas oublier ceux que vous y avez laissés, constitue un excellent moyen de soulager les morts et de dégager le culte dont nos contemporains les entourent de certaines pratiques quelque peu empreintes de paganisme. Il présente, en outre, un caractère d'opportunité qui n'échappe à l'esprit de personne. Tout le monde sait, en effet, que l'Église de France a été dépouillée de ses biens pour avoir refusé de se sou-

mettre à une constitution contraire aux principes de la sienne et, depuis la mainmise de l'État sur le patrimoine des fondations pieuses, les défunts sont privés de nombreux secours spirituels. On ne saurait, dès lors, trop encourager les fidèles qui tâchent d'inspirer à leurs frères vivants de nouveaux sacrifices pour leurs frères trépassés.

Aussi, j'approuve entièrement votre projet et je demande au Christ Sauveur de bénir d'une main généreuse non seulement l'homme de bien qui l'a conçu, mais encore tous ceux qui l'aideront à le réaliser— En tombant sur les ouvriers, la bénédiction divine ne manquera pas de s'étendre jusqu'à l'œuvre qu'ils auront entreprise et dont le succès est d'autant plus désirable qu'elle intéresse à la fois la terre, le purgatoire et le ciel.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements et mes félicitations, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

† Paulin, Card. Andrieu,
Archevêque de Bordeaux.

Semaine Religieuse de Montréal,
12 décembre 1910.

CHAPITRE PREMIER

Culte des morts chez les anciens et chez les peuples modernes

« C'est Dieu qui fait nos jours
et les récompense:
Dans la vie, dans la mort,
Dieu veut être obéit;
Son ciel nous est ouvert, mais
il faut qu'on y pense ».

(DELAPORTE, S. J.)

Horace dit de la mort: « *In æternum exilium* », partir pour l'exil éternel, et le chrétien dit: « Retourner dans la patrie éternelle ».

Voyageurs d'un moment aux terres étrangères, consolez-vous, vous êtes immortels.

(MME SWETCHINE, *Traité de la vieillesse.*)

MONSEIGNEUR Gaume dans son admirable ouvrage «La vie n'est pas la vie» s'exprime ainsi: «Consoler ceux qui traversent avec nous la vallée des larmes, et nous consoler nous-mêmes, est l'un des plus chers objets de mes désirs. Pour tout l'or du monde, je voudrais qu'il me fût donné de réaliser ce bienfait, d'autant plus nécessaire que, sans exception, tous en ont besoin, continuellement besoin, soit pour porter

dignement le fardeau de la vie, soit pour adoucir de cruels chagrins, soit pour prévenir de sanglants désespoirs. »

Notre illustre Archevêque, toujours prêt à procurer le bien de ses ouailles a compris depuis longtemps cette consolante pensée. Chaque année, à sa suite, tous nos concitoyens sans distinction d'origines, toutes les associations d'hommes et de femmes se dirigent en foule vers la grande nécropole et laissent vibrer leurs âmes avec celles des absents. «La mort n'est pas la mort: quel cauchemar de moins! La certitude de la mort pèse sur l'homme, dès le jour où il s'éveille à la raison. Le matin, il ne peut se promettre la fin du jour; et, le soir, il se dit: aurai-je un lendemain? Cette pensée que tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend lui rappelle malgré lui, est pour les incrédules eux-mêmes une source intarissable de frayeurs et d'ennuis. La mort n'est pas la mort; l'homme qui meurt ne cesse pas de vivre. Quelle immense consolation! Nous voici dans une chambre mortuaire. Sur un lit funèbre gît expiré un père, une mère, une sœur, un frère tendrement aimé. Un époux, une épouse, de jeunes enfants désormais orphe-

lins, plongés dans la douleur, pleurent celui qu'ils viennent de perdre et qui laisse après lui un vide affreux.

Tout à coup, le bruit des sanglots est suspendu. Le Dieu de la vie fait entendre sa voix. Il dit: «Ne vous attristez pas, comme si vous n'aviez plus d'espérance. La mort n'est pas la fin de la vie. Le père que vous pleurez n'est pas mort: il dort. La sœur que vous pleurez n'est pas morte: elle dort: *Non est mortua, sed dormit.*

«Ouvriers du père de famille, ils ont fini leur journée, et ils se reposent de leurs travaux. De mortels, ils sont devenus immortels. Ils vous attendent: vous les reverrez. Ils étaient à moi dans la vie, ils sont à moi dans la mort. J'ai tout créé et je n'anéantis rien. Je ne suis pas seulement la création, je suis la résurrection et la vie.»

La mort n'est pas la mort: cette parole tombée du ciel, était trop précieuse pour que l'Église catholique ne l'ait pas recueillie avec un soin jaloux. Personne ne la redit plus souvent, avec une éloquence plus touchante, avec une autorité plus haute. Mais c'est à l'heure des grandes tristesses, parce que c'est l'heure des grandes sépa-

rations, qu'elle verse à pleine coupe le baume de cette consolante parole dans le cœur déchiré de ses enfants. Avez-vous jamais réfléchi à ce que fait l'Église dans les derniers moments de leur pèlerinage, et pour ceux qui partent et pour ceux qui restent? Venez avec moi contempler ce spectacle tout plein d'immortalité.

Aux yeux de l'Église, le chrétien qui meurt n'est pas un être éphémère qui retourne au néant, c'est un voyageur bien-aimé qui se met en route. Avec la plus prévoyante sollicitude, elle fait pour lui ce que la mère la plus attentive fait pour l'enfant de sa tendresse, qui entreprend une course lointaine. Plusieurs choses sont nécessaires au voyageur: un passe-port, une bonne santé, un viatique, et, s'il doit traverser des pays inconnus ou dangereux, des guides et une escorte. Comme l'Église pourvoit à tout cela!

Auprès de son fils mourant, elle appelle l'ambassadeur du Dieu de l'éternité, vers qui il doit se rendre. En effaçant ses péchés, l'absolution rétablit en lui l'image auguste, dont la vue le fera reconnaître pour un membre de la grande famille catholique, qui rentre dans sa patrie; et les auto-

rités invisibles, échelonnées sur la route, s'empressent de lui prêter aide et protection.

L'Église ne s'en tient pas là. Elle veut que son fils parte en bonne santé. Par le sacrement des malades, elle purifie son âme et rend l'intégrité à tous ses sens; puis, afin qu'ils demeurent inviolables, elle les cachète avec le sceau du rédempteur, dont la seule présence met en fuite les légions ennemies.

Mais le voyageur a besoin de nourriture: l'Église lui apporte son viatique. Ce viatique est le pain des forts qui le soutiendra dans ses défaillances, c'est l'aliment de l'immortalité qui, lui communiquant ses propriétés divines, le rendra tel qu'il doit être, pour voir s'ouvrir devant lui les portes de la bienheureuse patrie; en un mot, c'est son divin frère Jésus-Christ en personne, qui, se faisant le compagnon de son voyage, le tiendra par la main, pour lui faire franchir sans danger le passage décisif du temps à l'éternité.

Les préparatifs du voyage sont complets. Il ne reste plus qu'à donner le signal du départ et à placer le voyageur sous la conduite de guides fidèles et sous la garde d'une invincible escorte.

Avec une assurance de foi, une tendresse de sentiments et une solennité de langage, à jamais inimitables, l'Église va s'acquitter de ce double soin.

S'approchant de son fils, elle lui dit: «Partez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu, le Père tout-puissant qui vous a créée; au nom de Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous; au nom du Saint-Esprit, qui a été répandu en vous; au nom des anges et des archanges, etc... Quand on songe que tout cela est une réalité, on se demande quelle est la dignité de l'âme et quel monarque a jamais voyagé, défendu par une pareille garde, environné d'un si brillant cortège?

Le voyageur est parti. Rien n'a été oublié pour assurer le succès de son voyage et préparer son entrée triomphante dans la terre des vivants. Reste à consoler ses amis et ses proches; car, pour l'Église, la plus tendre des Mères, les douleurs de tous ses enfants sont ses propres douleurs...

A sa voix, ils suivent dans le temple la dépouille mortelle de celui qui vient de les quitter.

Là, que fait l'Église? Elle chante. Tandis qu'on n'aperçoit dans le temple que des images lugubres et qu'on n'entend que le bruit des larmes et des sanglots, l'Église chante, elle chante toujours! Quel est ce contraste? Une mère peut-elle chanter à la mort de ses enfants? Et de toutes les mères, l'Église n'est-elle pas la plus aimante? Quel est donc ce mystère?

Les soins dont elle nous environne depuis le berceau, ne permettent pas d'en douter: l'Église nous aime, et son amour est d'autant plus vif qu'il est plus noble. Dépositaire des promesses d'immortalité, elle les proclame hautement en présence de la mort. S'il y a quelques larmes dans sa voix, il y a aussi de la joie. Plus heureuse que Rachel, elle se console et nous console, parce qu'elle sait que ses fils lui seront rendus. Ainsi, dans les larmes des parents, la nature gémit; dans les chants de l'Église, la foi proclame. L'une s'attriste en disant: Mort; l'autre se réjouit en répondant: Résurrection. C'est ce qui a fait dire à un fameux poète (Lamartine)

Je te salue, O Mort! libérateur céleste,
Tu ne m'apparais point sous cet aspect funeste

Que t'a prêté longtemps l'épouvante et l'erreur,
Ton bras n'est point armé d'un glaive destructeur.
. . . . . .
Viens donc, viens détacher mes chaînes corporelles,
Viens, ouvre ma prison; viens, prête-moi tes ailes;
Que tardes-tu? Parais; que je m'élance enfin
Vers cet être immense, mon principe et ma fin!

Les cérémonies du temple étant achevées, elle conduit son enfant au lieu de son repos. Ce lieu s'appelle cimetière; et cimetière veut dire dortoir: mot divin, mot révélateur, mot digne d'éternelles bénédictions. Nous appelons le cimetière, dortoir, dit la Bouche d'or de l'Orient, afin que vous sachiez que les morts ne sont pas morts, mais seulement endormis. Quelle consolation dans ce mot et quelle profonde philosophie! Quand donc vous conduisez un mort au cimetière, ne vous désolez pas. Ce n'est pas à la mort que vous le conduisez, c'est au sommeil. Ce mot ne devrait-il pas suffire pour adoucir toutes les douleurs? Le grand orateur a raison. Ce mot, non seulement console la nature, il donne encore à la douleur une dignité qui commande le respect et attire les sympathies. Connaissez-vous quelque chose de plus touchant, et à la fois de plus noble, que la conduite de saint Augustin à la mort de sa mère bien-aimée?

«Nous étions arrivés à Ostie, où nous devions nous embarquer pour l'Afrique, lorsque ma tendre et digne mère, fut prise de fièvre. Ayant le pressentiment de sa mort, elle nous dit: Vous déposerez ici mon corps, et vous vous souviendrez de prier pour moi à l'autel du Seigneur. Le neuvième jour de sa maladie, âgée de cinquante-six ans, et moi de trente-trois, cette âme si religieuse et si bonne fut délivrée des liens du corps. Je pressais mes paupières pour retenir mes larmes; mais ma douleur, douleur immense, refluait au fond de mon cœur: puis, s'échappait en larmes abondantes que mes yeux s'efforçaient d'absorber. Cette lutte m'était très pénible. Le petit Adéodat pleurait tout haut. Nous le fîmes taire; car il ne nous paraissait pas convenable d'honorer cette mort par des gémissements et par des cris, attendu que c'est ainsi qu'on a coutume de déplorer la misère des mourants et en quelque sorte leur anéantissement. Or, ma mère ne mourait pas misérablement, ni elle ne mourait pas toute entière. Ses exemples, sa foi, des preuves certaines, nous en donnaient l'assurance. L'enfant calmé, Evodius prit le psautier et commença à chanter

le psaume «Je chanterai la miséricorde du Seigneur». Tous ensemble nous y répondions. Vos paroles, Seigneur, adoucirent ma douleur et me donnèrent la force de la concentrer; tellement qu'on ne s'en aperçut ni à mes larmes ni à l'altération de mon visage. Le moment de la sépulture étant venu, nous portâmes le corps et nous le rendîmes à la terre sans larmes. Il en fut de même pendant l'offrande du sacrifice de notre rédemption. Je ne pleurai pas; mais j'étais navré de douleur. Je me souvenais, Seigneur, de votre servante, je repassais dans ma mémoire sa vie, envers vous si pieuse et si sainte, et envers nous si douce et si exemplaire: et je m'en voyais subitement privé; et seul je pleurai en votre présence sur elle et sur moi. Je donnai à mes larmes un libre cours, mon cœur s'y noya et y trouva le repos.

«Et maintenant, Seigneur, je vous le confesse dans cet écrit. Le lira qui voudra, et l'interprètera comme il voudra: S'il me trouve répréhensible d'avoir pleuré ma mère, pendant une petite partie d'une heure; ma mère, que je voyais morte sous mes yeux, elle qui tant d'années m'avait

pleuré pour me faire vivre à vos yeux, qu'il ne se moque pas de moi; mais plutôt, s'il a une grande charité, qu'il pleure sur mes péchés devant vous, Père de tous les frères de votre Christ. »

Tous les siècles chrétiens, toutes les familles chrétiennes nous offrent d'innombrables exemples de cette noble douleur, dans laquelle brille l'accord vraiment sublime de la nature qui s'afflige, et de la foi qui console. Pourquoi sublime? Parce que, sur les ruines même de l'homme, il proclame hautement que, la vie n'étant pas la vie, la mort n'est pas la mort. Ces exemples sont si instructifs et si souvent utiles dans le cours de notre existence que je tiens à en citer un nouveau.

Saint Louis, aimait sa mère. Jamais tendresse filiale ne fut mieux justifiée. Aux exemples et aux leçons de sa pieuse mère, Louis devait la conservation de son innocence baptismale, et tous les trésors qu'elle renferme. Le saint roi, parti pour la croisade contre les Sarrasins, était à Jaffa, lorsqu'il apprit la mort de la reine Blanche, sa mère, arrivée le premier dimanche de l'Avent, premier jour de décembre 1262. Le cardinal légat, Eudes de Chateauroux, qui la reçut le premier,

prit avec lui Gilles, archevêque de Tyr, garde du sceau du roi, et Geoffroi de Beaulieu, son confesseur, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Le légat dit au roi qu'il désirait lui parler en secret dans sa chambre, en présence des deux autres. A son visage sérieux, le roi comprit qu'il lui apportait quelque triste nouvelle. Il les fit passer de sa chambre dans sa chapelle, où il s'assit devant l'autel et eux avec lui. Alors le légat représenta au roi les grâces que Dieu lui avait faites depuis son enfance, entre autres de lui avoir donné une mère qui l'avait élevé si chrétiennement, et qui avait si sagement gouverné son royaume. Enfin, ne pouvant plus retenir ses sanglots et ses pleurs, il ajouta qu'elle était morte! A cette parole, le roi jeta un grand cri, puis fondant en larmes, il s'agenouilla devant l'autel, et, joignant les mains, il dit avec une sensible dévotion: «Je vous rends grâces, Seigneur, de m'avoir prêté une si bonne mère; vous l'avez retirée quand il vous a plu. Il est vrai que je l'aimais plus qu'aucune créature mortelle, comme elle le méritait bien; mais, puisque c'est votre bon plaisir, que votre Nom soit béni à jamais!» Ensuite, le légat ayant fait

une courte prière pour la défunte, le roi dit qu'il voulait demeurer seul dans sa chapelle, et retint seulement son confesseur. Il resta quelques temps à méditer et à pleurer devant l'autel, après quoi son confesseur lui représenta modestement qu'il avait assez donné à la nature, et qu'il était temps d'écouter la raison éclairée par la foi. Aussitôt le roi se leva et passa dans son oratoire, où il avait coutume de dire ses heures. Là, il récita avec son confesseur tout l'office des morts, et le confesseur admira que, nonobstant la douleur dont il était pénétré, il ne fit pas la moindre faute en récitant un si long office. Outre les nombreux services qu'il fit faire en Palestine pour sa mère, le saint roi envoya en France la charge d'un cheval de pierreries à distribuer aux églises, demandant des prières pour elle et pour lui. Voilà le chrétien devant la mort.

A ces affirmations tant de fois réitérées, que la vie d'ici-bas n'est pas la vie, notre admirable Mère ajoute une nouvelle force, par un mot plus significatif encore que celui de dortoir. Le dortoir suppose le sommeil, et le sommeil suppose une demi-vie. Cela ne suffit point à la foi de l'Église.

Quand des miracles lui ont appris que quelques-uns de ses enfants sont arrivés au terme heureux de leur pèlerinage, elle appelle le jour de leur mort, le jour de leur naissance.

Chaque page de son martyrologe répète l'affirmation de leur glorieuse immortalité: «A Jérusalem, à Rome, à Lyon, à Paris, etc... naissance de tel saint et de telle sainte qui, après la vie mourante, ou plutôt la mort vivante d'ici-bas, est entré en possession de la vie véritable.» L'Église est tellement sûre de leur bonheur, que ce jour est pour elle un jour de fête. En déployant, pour le célébrer, toute la pompe de ses cérémonies, que fait-elle? A la face du ciel et de la terre, elle porte à la mort ce sublime défi: O mort! où est maintenant ta victoire, où est ton aiguillon? (1 *Cor.* xv, 55.) Et puis le chrétien résigné, s'écrie:

Mon Dieu, quand votre main me visite et me broie,
Quand la crainte ou le deuil ont pris toute ma joie,
Puissé-je aussi
Garder, pour vous bénir, ma voix et mon courage,
Garder l'espoir qui chante au milieu du naufrage;
Et dire: «Merci».

(Delaporte, S. J., *Réc. et Lég.*)

Après ces belles paroles que j'emprunte à Mgr Gaume, je me sens instinctivement porté à citer cette lettre admirable de notre bien-aimé archevêque, à la mort de sa vénérable mère.

ARCHEVÊCHÉ DE
MONTRÉAL

Le 7 janvier 1908.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le 29 décembre dernier nous avions la douleur de perdre notre bonne mère. Elle s'est éteinte doucement, dans sa quatre-vingt-unième année, après quelques semaines de maladie, munie de tous les sacrements de notre sainte religion, et honorée de la bénédiction du Souverain-Pontife.

Nous n'aurions jamais parlé publiquement d'une épreuve aussi intime, si vous ne nous en aviez fait une obligation, en quelque sorte, par la très grande part que vous avez daigné y prendre.

Il semble que tous, en effet, vous ayiez voulu faire de notre deuil votre deuil propre, et jamais nous n'avons mieux compris qu'aujourd'hui les liens tendres et forts qui unissent l'évêque aux fidèles, et les fidèles à leur premier pasteur.

La langue populaire ne se trompe pas lorsqu'elle parle de la «famille diocésaine». Nous formons, en effet, par la grâce de Dieu, une grande famille dans laquelle les joies et les douleurs du père et des fils deviennent des joies et des douleurs communes.

Il est vrai, nos très chers frères, que jamais nous n'avons pu voir souffrir le plus petit d'entre vous sans souffrir nous-même, et que les plus douces consolations de notre ministère ont été de relever une âme abattue et de porter l'espérance à un foyer désolé. Mais que cela vient de nous être rendu au centuple! Cet immense concours de prêtres et de peuple aux obsèques, ces services funèbres promis par des communautés religieuses, des collèges et bon nombre de nos paroisses, ces milliers de messes offertes pour celle qui nous est si chère, ces prières ferventes des amis, des enfants et des pauvres nous ont touché au-delà de toute expression. Joints aux condoléances si pré-précieuses qui nous sont venues de Son Éminence le cardinal secrétaire d'État, de Mgr le délégué apostolique, de nos vénérés collègues dans l'épiscopat, de notre dévoué clergé, de tant de familles,

des plus hautes autorités civiles, de la presse et de nos frères séparés eux-mêmes, ils nous ont fait contracter une dette de reconnaissance que nous nous sentons incapable de solder. Mais nous en prenons ici l'engagement solennel, un seul jour ne passera pas désormais sans que nous recommandions à l'infinie bonté de Dieu, au saint autel, tous les bienfaiteurs spirituels de notre regrettée mère, et nos pieux consolateurs.

Frappé d'un deuil semblable à celui qui nous atteint, Mgr Pie, l'illustre évêque de Poitiers, disait: «Tout fils se croit jeune aussi longtemps qu'il voit sa mère à ses côtés, du moment qu'il l'a perdue, la vieillesse commence et se précipite.» Belle parole d'une grande âme, et dont tous, nos très chers frères, vous reconnaîtrez la profonde vérité.

O vous qui avez encore votre mère, nous prions le Seigneur de vous la garder de longues années pour le bonheur et le soutien de votre vie. A quelque âge que vous soyez arrivés, entourez-la de votre affection et de votre tendresse d'enfants, car lorsqu'elle sera partie, ce sera une de vos meilleures joies de pouvoir vous dire que

vous avez été bon fils pour elle qui vous avait aimé plus et mieux que personne ici-bas.

(Signé) † PAUL,
Archevêque de Montréal.

Il résulte de tout ce qui précède que notre foi, notre piété, nos plus chers souvenirs doivent évoquer les accents d'une voix d'outre-tombe. Recueillons-les à chaque fois que nous visitons notre cimetière. Victor Hugo, en dépit de son impiété, regrettait l'indifférence humaine en face des tombes abandonnées, et il s'écrie:

La foule des errants rit et suit sa folie,
Tantôt pour son plaisir, tantôt pour son tourment;
Mais par les morts muets, par les morts qu'on oublie,
Moi, rêveur, je me sens regardé fixément.

Puis le poète ajoute:

Moi, c'est là que je vis! Cueillant les roses blanches,
Consolant les tombeaux délaissés trop longtemps,
Je passe et je reviens, je dérange les branches,
Je fais du bruit dans l'herbe, et les morts sont contents.

Voilà une affirmation plus que douteuse. Si les morts eussent pu reconnaître les pas du grand poète, ils lui auraient bien dit, il me semble, de ne pas tant se préoccuper, de prier plutôt et de

lever ses yeux au ciel. Non, il n'y a pas dans ces vers une fleur de consolation pour les morts plus effacés par l'oubli que par les linceuls de leurs tombes. Je préfère l'aveu du poète désabusé, Alfred de Musset :

Les larmes d'ici-bas ne sont qu'une rosée
Dont un matin au plus la terre est arrosée,
Que la brise secoue, et que boit le soleil;
Puis l'oubli vient au cœur, comme aux yeux le sommeil.

Mais notre illustre Crémazie a dicté d'aussi beaux vers, et bien supérieurs à cette poésie qui ne vous laisse que l'harmonie d'une lyre dont les sons s'éteignent sans retour. C'est qu'il y a au fond de toute poésie chrétienne, non pas seulement des descriptions douloureuses, mais toujours le souffle de la plus douce espérance. Écoutez :

Toutes les voluptés où notre âme se mêle,
Ne valent pas pour vous un souvenir fidèle,
Cette aumône du cœur
Qui s'en vient réchauffer votre froide poussière
Et porte votre nom gardé par la prière,
Au trône du Seigneur.

CHAPITRE DEUXIÈME

Des funérailles et des sépultures dans l'antiquité

« De ses fers quand l'âme se dépouille,
« Comme elle garde encore la trace de leur rouille;
« Elle doit effacer par un long châtiment
« La souillure mêlée à son pur élément ».

(DELISLE, *Enéide VI.*)

LE culte des morts, les soins pieux rendus à leurs restes, les pompes religieuses des funérailles, le respect universel des lieux de sépulture se retrouvent dans tous les temps, dans tous les pays, chez tous les peuples, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours.

Partout et toujours, chez les anciens, les funérailles et la sépulture furent des actes religieux accomplis avec les solennités du culte parce que tous les peuples, dit Cicéron, «pensent qu'ils ont des devoirs à remplir envers les âmes des défunts ». C'est ce qui a fait écrire à Auguste Nicolas (*Ét. rel.* II-441) «Toutes les fausses religions sont moins

des inventions que des altérations, des hérésies de cette religion véritable, qui remplit tous les temps, et dont Jésus-Christ est le centre souverain. Nous trouvons les dogmes chrétiens épars de par le monde, mais défigurés par la superstition, et contrefaits à l'image de l'homme et de ses vices. »

En Égypte, les funérailles se faisaient avec la plus grande pompe et les tombeaux étaient magnifiques. Creusés dans le roc, souvent une rampe et une galerie y conduisaient. Autour d'eux s'élevaient des temples, et c'est pour cela que dans la nécropole de Memphis on a trouvé un grand nombre de momies. Les Égyptiens, on le sait, embaumaient les corps, et cet usage prouve qu'ils croyaient à leur résurrection. C'était un prêtre qui faisait l'embaumement; les prêtres assistaient au convoi funèbre et y occupaient la première place. Des fresques découvertes par des archéologues représentent la momie transportée par des prêtres jusqu'au pied d'un petit autel. Les parents font les offrandes habituelles; les prêtres, debout d'un côté de l'autel, la tête rasée, couverts de peaux de léopards, récitent les prières

du rituel, et présentent au mort l'encens au bout d'une cassolette. Dans quelques peintures murales, on voit les prêtres prononçant sur le corps du défunt les prières sacrées.

D'après Hérodote, «le deuil des Assyriens et leurs rites funèbres ressemblaient beaucoup à ceux des Égyptiens.»

Chez les Indous, la présence du prêtre, du brahmane, est prescrite au repas funèbre qui, loin d'être une réjouissance, est une sévère et sérieuse solennité en l'honneur du défunt sur les restes duquel le prêtre, la tête découverte, les pieds nus, a déjà récité à voix basse, les prières d'usage.

La sépulture était pour les Hébreux de droit divin. Aussi quand un roi d'Assyrie, ayant fait périr un grand nombre de Juifs, défendait de les ensevelir, voit-on Tobie, qui craignait Dieu plus que le roi, emporter les corps, les cacher dans sa maison et les ensevelir pendant la nuit. Le Talmud prend soin de déterminer la forme et la grandeur des sépulcres, et il veut qu'on laisse un petit vestibule pour qu'on puisse déposer le corps et réciter sur lui les prières funèbres.

Les Gaulois, qui, tout le prouve, avaient une croyance profonde en l'immortalité de l'âme, faisaient à leurs morts de magnifiques funérailles, dans les bois qui étaient pour eux de véritables temples. Là, leurs prêtres dressaient les autels destinés aux sacrifices; là s'élevait le bûcher sur lequel on jetait tout ce qui avait appartenu au défunt et même ses esclaves.

Les Germains consacraient des bois touffus, de sombres forêts, où ils adoraient la divinité. Leurs prêtres présidaient aux funérailles qui étaient simples, sans faste. Ils se contentaient pour tombeau d'un simple tertre de gazon, les monuments que l'orgueil élève à grands frais leur semblaient peser sur la cendre des morts. Ils consacraient peu de temps aux lamentations et aux larmes; mais beaucoup à la douleur et aux regrets, car, disaient-ils, c'est aux femmes à pleurer, aux hommes à se souvenir: *Feminis lugere honestum est, viris meminisse.*

En Grèce, et à Rome, les funérailles, soit par inhumation, soit par incinération, étaient des plus solennelles. Les poèmes d'Homère, de Sophocle, de Virgile, en sont une preuve évidente.

A chaque instant dans *l'Illiade*, on trouve le récit de combats sanglants pour arracher à l'ennemi les corps des héros qui ont succombé afin de leur rendre les honneurs funèbres. Il n'est pas de devoir plus sacré et les dieux eux-mêmes interviennent pour le faire observer. C'est ainsi que grâce à l'intervention d'un dieu, Achille se décide à rendre à Priam le corps de son fils Hector. Il fit plus; il ordonna de le couvrir d'un riche manteau, d'une fine tunique; de le laver, de le parfumer d'essence, de l'étendre sur un lit et de le placer sur un chariot magnifique.

La question des funérailles et de la sépulture fait le fond de plusieurs tragédies de Sophocle. Dans Ajax, ce héros prêt à mourir invoque Jupiter pour le prier de veiller à sa sépulture et de défendre sa dépouille contre les injures de ses ennemis. Le culte des morts a inspiré à Sophocle son Œdipe à Colone; à Euripide, sa tragédie des Suppliantes; à Eschyle, celle des Sept Chefs devant Thèbes. Le choix de ces deux questions pour sujet de ces tragédies montre l'importance qu'elles avaient chez les Grecs. Mais ce qui le prouve d'une manière plus évidente encore c'est

le fait suivant qui serait incroyable s'il n'était rapporté par Xénophon et Diodore de Sicile. Dix généraux athéniens avaient négligé de rendre les honneurs funèbres aux soldats morts dans le combat des Arginuses. Ils furent tous condamnés à mort, et cependant ils venaient de remporter la victoire. Sans doute par leur valeur ils avaient sauvé Athènes. Mais par leur négligence ils avaient perdu des millions d'âmes, dont le salut était attaché à la sépulture. Le salut de l'âme chez les anciens passait avant celui de la patrie.

Chez les Grecs, les premiers monuments dédiés aux dieux étaient les champs de sépulture; et comme les temples, les tombeaux étaient des lieux d'asile. Les grands législateurs, Solon à Athènes, Lycurgue à Sparte, avaient réglé jusqu'aux moindres détails des funérailles dont ils confiaient la surveillance aux prêtres.

Ce culte des morts, ce respect des sépultures, nous les trouvons aussi intenses chez les Romains que chez les Grecs. Tous, sauf peut-être quelques adeptes de la philosophie stoïcienne, étaient fidèles à la religion des tombeaux, considéraient la sépulture comme l'acte le plus important; car les Ro-

mains croyaient profondément à l'immortalité de l'âme. Chez eux, les lieux d'inhumation étaient considérés comme sacrés, et *le Dijeste* consacre un titre spécial aux lois protectrices de la sépulture. Les obsèques avaient un caractère éminemment religieux chez les Romains, qui y joignaient une croyance qui seule peut nous faire comprendre les erreurs dans lesquelles le paganisme avait fait tomber l'humanité. Le paganisme avait divinisé les morts. Les Grecs les appelaient des génies. Les Romains, des lares, ou mânes, ou pénates. «Nos ancêtres, disait Cicéron, ont voulu que les hommes qui avaient quitté cette vie fussent comptés au nombre des dieux.» Lorsque le corps avait été brûlé sur le bûcher, en recueillant les cendres dans des urnes qui étaient placées à leur tour dans des *columbaria*, espèces de niches semblables à des nids de pigeons. On les pratiquait dans les murs de la chambre sépulcrale. Les quatre parois en étaient couvertes et elles s'élevaient quelquefois à une grande hauteur. Au-dessus de cette chambre funéraire se trouvaient de riches appartements, qui servaient aux membres de la famille, lorsqu'ils venaient accom-

plir, sur le tombeau des leurs, certaines cérémonies religieuses. Les pompes de la religion entouraient à Rome les funérailles. On les appelait ainsi parce que primitivement la sépulture ayant lieu la nuit, les personnes qui conduisaient le deuil portaient en guise de torches, des cordes tortillées (funalice). Plus tard les enterrements nocturnes n'eurent plus lieu que pour les classes pauvres. Mais qu'elles fussent publiques, ou qu'elles fussent sans pompe ni spectacle, toujours les funérailles étaient empreintes d'un caractère religieux. Les pontifes, les prêtres étaient chargés de tout ce qui regardait les obsèques. Un citoyen romain venait-il à mourir, on lavait et parfumait son corps; on l'enveloppait dans un drap blanc, symbole, dit Plutarque, de la pureté et de l'immortalité de l'âme. On plaçait ensuite le corps sur un lit devant lequel on dressait un autel où brûlaient des parfums. Dans le convoi funèbre, les prêtres occupaient une place importante. Au bûcher, comme au lieu de l'inhumation, c'était le prêtre qui, le neuvième jour après le décès, accomplissait l'acte le plus important: par trois fois il jetait de la terre sur la tombe. A dater de

ce moment, le lieu de la sépulture devenait religieux, et nul n'y pouvait toucher sans la permission du prince ou des pontifes.

Cette rapide revue historique prouve manifestement combien furent universels dans l'antiquité le culte des morts et le respect pour les lieux de sépulture. Ces sentiments nous allons les retrouver aussi généraux, aussi intenses chez les peuples modernes; et l'étude des coutumes des diverses nations nous montrera qu'ils sont restés fidèles aux traditions du passé.

CHAPITRE TROISIÈME

Des funérailles et des sépultures chez les peuples modernes

> « Les hommes vont tous ensemble se confondre dans un abîme, où l'on ne reconnait plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes, de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'océan avec les rivières les plus inconnues. »
>
> (BOSSUET, *Or. fun. de Henriette d'Angleterre.*)

ETUDIONS les rites funèbres chez les nations modernes en commençant par celles où domine le protestantisme, laissant pour plus tard les nations catholiques: la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne.

En Angleterre, en Écosse, dans la Confédération germanique du Nord, en Hollande, en Danemark, en Suède, en Norvège, les protestants sont en très grande majorité; nous les voyons partout comprendre également leurs devoirs envers les morts, appeler la religion pour présider

aux funérailles et accompagner les défunts jusqu'au lieu de la sépulture. Dans les villes, où il y a des temples, on y porte le corps du défunt, et là le pasteur, élevant la voix, s'écrie: «Mes frères, prions Dieu» et alors on prie, on médite, en répétant les textes des saintes Écritures, les mieux appropriés à la solennité funèbre. On récite ces belles paroles: «Après la mort suit le jugement. — Prenez garde à vous; veillez et priez. — Je suis la résurrection et la vie. — Celui qui croit en moi, bien qu'il soit mort, vivra; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.» Les funérailles chez les protestants sont solennelles, religieuses et ils professent un grand et profond respect pour les lieux où dorment les défunts.

Les Juifs, disséminés dans le monde entier, méconnaissent la divinité de Jésus-Christ, mais ils croient en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Quand un des leurs vient à mourir, ils s'inclinent devant la volonté de Dieu et s'écrient: «Maître de l'univers, j'ai commis bien des fautes devant toi, et tu ne m'as pas infligé la millième partie des peines que je mérite.» Les Juifs ont un re-

cueil de prières des morts; on le récite sur la tombe du défunt, qui en Judée, veut reposer dans la vallée de Josaphat, à l'ombre du temple de Salomon. Les obsèques ont toujours un caractère religieux: le rabbin y assiste; au cimetière il prie pour le repos de l'âme du défunt, en union avec les parents. L'anniversaire de la mort d'un parent est chez les Juifs un jour de deuil. Tous les ans, ils honorent la mémoire du mort par le jeûne, les aumônes, les prières au temple et au cimetière. Une bien touchante légende exprime la résignation des Juifs aux décrets de la divine Providence; en voici l'abrégé:

Béruvia, femme de Rabbi Mêir, docteur en Israël, vient de voir expirer dans ses bras ses deux jeunes fils. Malgré ses efforts pour les rappeler à la vie, leurs corps restent glacés. Tout à coup, elle pense à son mari qui expose au temple les vérités éternelles et frémit en songeant à sa douleur.

Elle place alors ses deux enfants sur son lit, les recouvre d'un drap mortuaire, puis refoulant ses larmes, elle attend avec un calme apparent le retour de son époux. Bientôt, il revient, et sa première parole est: « Où sont les enfants? » Bé-

ruvia ne répond pas. «Où sont donc les enfants?» répète le père, déjà pris d'inquiétude. «Écoute, dit alors Béruvia, hier vint chez moi un ami de notre maison qui me donna à garder deux joyaux de prix, aujourd'hui déjà, il me réclame ce dépôt. Hélas! je ne pensais pas qu'il le ferait sitôt. Dois-je le lui rendre ou le détenir encore?» «Femme quelle est cette demande?» — «Ces bijoux sont si brillants, ils me plaisent tant.» — «Nous appartiennent-ils?» — «Si tu connaissais la valeur inestimable qu'ils ont pour nous deux!

«Béruvia, s'écrie le Rabbi, que signifient de telles paroles? Retenir un bien qu'on nous a confié! Y songes-tu?» — «C'est vrai, répond la pauvre mère toute en larmes; viens donc que je te montre les joyaux qu'il nous faut restituer!» Elle le conduit alors près du lit et soulevant le drap: «Voilà, dit-elle, les trésors que Dieu nous redemande!» A cette vue le père éclate en sanglots. «Oh mes enfants, oh! mes pauvres enfants.»

«Rabbi, ajoute Béruvia, ne viens-tu pas de me rappeler qu'il faut restituer un dépôt quand son propriétaire le réclame?» Et le père, le visage

baigné de larmes, les yeux levés au ciel, dit: «Oh! mon Dieu, puis-je murmurer contre ta volonté, quand tu laisses à mes côtés une épouse si forte, si vertueuse!»

Les malheureux parents s'assirent dans la poussière, déchirèrent leurs vêtements, se couvrirent la tête de cendres, en répétant ces paroles de Job: «Dieu nous les avait donnés; Dieu nous les a repris. Que le nom du Seigneur soit béni!»

Ces mêmes sentiments de culte des morts, de respect pour la sépulture, nous les voyons en Russie, dans cet état qui compte quatre-vingt millions d'habitants, qui occupe la moitié de l'Europe et dont la domination se développe sans cesse en Asie.

La Russie est une nation chrétienne, séparée seulement de l'Église catholique sur une question capitale; elle n'admet d'autre chef de l'Église que Jésus-Christ, et elle repousse la suprématie du Pape, sa juridiction sur l'Église universelle. Le chel de l'Église russe est le tsar qui d'après un ukase de Paul Ier est le chef choisi par Dieu lui-même en toutes matières religieuses ou civiles. Mais on peut espérer voir un jour la Russie sortir

de ce schisme, car, ainsi que le dit le P. Schouvaloff, barbanite, «Ce n'est pas pour rien que les Russes ont conservé parmi les trésors de leur foi le culte de Marie; ce n'est pas pour rien qu'ils l'invoquent, qu'ils croient à sa Conception Immaculée et qu'ils en célèbrent la fête... Oui, Marie sera le lien qui unira les deux Églises et qui fera de tous ceux qui l'aiment un peuple de frères sous la paternité du vicaire de Jésus-Christ.»

Chez les Russes, dans cette sainte Russie, comme ses habitants l'appellent, les funérailles devaient être entourées de la pompe religieuse, sanctifiées par les prières du prêtre. C'est ce qui a lieu. Le convoi funèbre s'avance conduit par le pope, reconnaissable à sa longue barbe et à sa chevelure flottante, un diacre l'assiste. Arrivé au lieu de sépulture, le mort reçoit l'encens et l'eau bénite qui doit le purifier de ses souillures, puis le pope récite les prières liturgiques. Les Russes considèrent comme un honneur et s'estiment heureux de pouvoir s'assurer la sépulture dans un monastère; c'est pourquoi souvent des princes, à la veille de leur mort, ont pris l'habit monastique.

Étudions maintenant les rites funèbres chez les Musulmans et pénétrons dans l'Afrique et dans l'Asie où ils sont plus de cent millions.

Les sectateurs de Mahomet qui le considèrent comme l'envoyé de Dieu et le dernier des prophètes, formulent ainsi leur foi: «Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.» *Le Coran*, le livre de la foi, dicté par Dieu lui-même à Mahomet exprime en plusieurs de ses textes la croyance en la résurrection des corps. La conséquence naturelle de cette croyance est l'intervention de la religion dans les funérailles des Mahométans. Si le mort est un personnage important, le Marabout ou le muphti préside les obsèques. Dans les autres cas, le derviche se rend au domicile mortuaire et y récite des prières. Ces prières terminées, on se presse autour du cadavre pour avoir la faveur de le porter, car le prophète a dit: «Chaque pas que vous ferez en portant un mort vous vaudra la remise de dix péchés». Le cortège se grossit rapidement des personnes qu'il rencontre, désireuses qu'elles sont d'obtenir, selon la promesse du prophète, la rémission d'un péché en suivant le corps du mort «l'espace de quarante pas».

Voici un convoi funèbre en Égypte. Il s'avance précédé des prêtres; il chemine au milieu des sycomores et des palmiers, à travers les minarets avec leurs croissants dorés, et arrive à la mosquée, embellie par des artistes de génie qui souvent en ont fait une merveille. Après être passé par la mosquée on se rend au champ de repos. Là, l'iman élève les mains à la hauteur du visage, et répète cinq fois la formule: «Dieu est le plus grand!» Il récite ensuite d'autres prières; puis l'inhumation terminée, un des parents jette par trois fois une poignée de terre en disant la première fois: «Vous en avez été créé;» la seconde fois: «Nous (Dieu) vous y ferons retourner;» la troisième fois: «Nous (Dieu) vous en ferons sortir de nouveau.» Tout le monde se sépare alors en répétant de nouveau la solennelle profession de foi: «Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète.» Dans l'Inde, où l'islamisme compte vingt-cinq millions d'adhérents, le fond des doctrines est le même, mais les rites s'y modifient: le luxe et le faste indien remplacent la simplicité et l'austérité musulmane. Là, plus encore qu'ailleurs, le musulman se fait un devoir de célébrer

les anniversaires et les fêtes des morts par des prières, des ablutions et des aumônes. Là, plus qu'en Europe et en Afrique, on professe le culte des tombeaux, dont la garde est confiée aux mullas, aux prêtres. En Asie, sur le continent indien, les peuples sont en proie au plus grossier fétichisme, à la plus grande idolâtrie à laquelle de courageux missionnaires, suivant les traces du glorieux apôtre des Indes, s'efforcent non sans succès de les arracher. Ces peuples adorent plus de trois cents millions de dieux: le soleil, la lune, la mer, les fleuves, les montagnes, les animaux, les substances minérales. Et malgré ces épaisses ténèbres, l'Hindou croit à l'immortalité de l'âme; il a l'espoir des récompenses de l'autre vie; il tremble devant les châtiments que le juge des morts, Yama, peut infliger au méchant dans le Naraca, l'enfer. Ces croyances se font jour dans les funérailles. Lorsqu'un Hindou va mourir, on appelle le brahmane pour la cérémonie de l'expiation; on exhorte le malade à dire d'intention, s'il ne peut le faire distinctement, certaines prières, par l'efficacité desquelles il sera délivré de ses péchés. Une fois mort, après les ablutions

et les purifications sacrées, on porte le corps au champ où il doit être brûlé. Là, le fils du défunt, se frappant la poitrine et prenant dans un vase d'airain le feu sacré qu'il a apporté, allume le bûcher, pendant que les brahmanes récitent des prières et que les assistants poussent des cris lamentables. C'était la coutume, il y a une dizaine d'années encore, que la veuve se jetât dans les flammes pour rejoindre son époux.

La Chine est idolâtre comme les Indes. Dans les nombreuses pagodes qu'on y rencontre, se voient les statues de Bouddha, aux yeux énormes, aux lèvres épaisses, aux oreilles pendantes; plusieurs bonzes, prêtres, desservent ces pagodes.

Le sentiment religieux est universel en Chine: depuis l'empereur fils du Ciel, jusqu'au plus humble paysan chinois, tous sont de fidèles adorateurs de Bouddha, aussi, comme il considère l'heure de la mort comme solennelle, le Chinois demande plus que jamais les secours de la religion dans ce moment suprême.

Dès qu'un malade est en danger, on se hâte d'offrir un sacrifice à la pagode; on s'y prosterne pendant que les bonzes récitent des prières.

Après la mort, les sacrifices recommencent à la maison mortuaire, tendue de blanc, signe de deuil. Ces sacrifices ont lieu devant ces tablettes «qui, à défaut du dogme catholique si consolant de la communion des vivants et des morts, ont, au moins, l'avantage de disputer au néant le nom des aïeux, en faisant honorer leur mémoire.» Le nom du défunt est ajouté sur ces tablettes; il est aussi inscrit à la pagode où il est conservé pendant trois générations.

Les nuits qui suivent le décès sont marquées par les cérémonies religieuses. Les bonzes, une lanterne à la main, viennent psalmodier des prières; la première nuit ils brisent des tuiles pour faire une brèche à l'enfer, et en faire sortir l'âme, si elle y est entrée. La seconde, ils assistent le fils du défunt au moment où élevant une longue banderolle, il représente l'âme de son père montant au ciel. La troisième, ils mettent le feu à la banderole, et ils brûlent une certaine quantité de papier-monnaie, afin que le défunt ne manque pas d'argent dans l'autre monde.

Les bonzes président au convoi funèbre, lorsqu'au bruit des timbales, des flûtes et des tam-

bours, il se rend au lieu de la sépulture. Les Chinois attachent une si grande importance à avoir des funérailles solennelles qu'on voit de simples ouvriers s'imposer toutes sortes de privations, et des familles se ruiner pour faire de superbes obsèques à un des leurs.

Les lois punissent sévèrement l'impiété envers les morts, et la violation des tombeaux est au nombre des crimes capitaux et irrémissibles. Au Japon, qui compte quatre-vingt dix-huit mille temples de Bouddha pour trente-trois millions d'habitants, la procession des bonzes offre le coup d'œil le plus pittoresque. Revêtus de leur surplis jaune, les uns portant de longues cannes, à l'extrémité desquelles flottent des banderoles, les autres agitant dans l'air des fleurs en papier, symbole de l'arrivée du défunt au séjour des bienheureux, ces prêtres se dirigent vers le lieu de l'incinération. Une musique bruyante, des chants, des cris les accompagnent. La procession se déroule et serpente sur les hauteurs où l'on dresse le bûcher. Le chef des bonzes en fait trois fois le tour, trois fois il passe sur sa tête une torche enflammée et la jette par terre. Le plus

proche parent du défunt la ramasse et allume le bûcher.

Après l'ancien monde, nous arrivons au nouveau-monde. Là, nous trouvons la plus grande diversité, et, en même temps, la plus grande liberté des cultes. Des protestants, des catholiques, des Juifs vivent et y exercent en toute liberté leur religion. Nous avons déjà montré combien les protestants et les Juifs avaient le culte des morts et le respect des sépultures.

Nous n'avons plus maintenant qu'à nous occuper des nations catholiques: la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie. Chez ces nations, nous allons trouver avec un plus grand degré d'intensité, le culte des morts, les funérailles religieuses, le respect des cimetières. Et il ne peut en être autrement, car la religion catholique a de pieuses tendresses pour les morts, elle assiste et préside à leurs funérailles, elle bénit solennellement le champ où ils vont dormir leur suprême sommeil.

Dès qu'un catholique va mourir, la sainte Église qui l'a reçu à son entrée dans le monde, qui lui a prodigué les secours et les consolations pendant les épreuves de la vie, s'empresse d'ac-

courir près de son lit de douleur; elle le visite fréquemment; elle l'exhorte à la résignation, à la prière, à l'espérance; enfin, elle lui donne ses augustes sacrements dont le dernier, ainsi que le disait Pie IX (d'illustre et vénérée mémoire) a la vertu de fortifier l'homme au moment du grand passage du temps à l'éternité.

Le catholique mort, l'Église dont le grand souci a été le salut de son âme, n'a pas cependant terminé sa tâche. Sa sollicitude s'étend aussi sur le corps et elle la montre au moment des funérailles. Précédés de la croix, les prêtres revêtus des ornements sacerdotaux, se rendent dans le vestibule de l'église pour y faire la levée du corps; ils le reçoivent de la famille éplorée, le bénissent et processionnellement le conduisent dans l'église. Les parents, les amis suivent recueillis et silencieux, et devant le funèbre convoi les passants s'arrêtent, se découvrent pour saluer non pas la mort, mais l'immortalité.

Le corps est arrivé dans le centre du temple dont les tentures de deuil marquent la tristesse, pendant que les cierges allumés autour du cercueil indiquent que l'âme, qui survit à nos croyances mortelles, passe des ténèbres à la lumière.

Dans l'office des morts dit en présence du cadavre, l'Église révèle son ardent amour des âmes, son invincible foi dans la justice et la miséricorde divine. Pour les exprimer dignement, l'Ancien et le Nouveau Testament lui ont fourni des textes admirables.

Après l'absoute, où le clergé se rend processionnellement autour du cercueil et l'enveloppe en quelque sorte de ses prières; où l'eau sainte descend sur le défunt pour le purifier de ses souillures; où l'encens répand ses parfums sur cette dépouille qui doit être un jour revêtue de l'immortalité, le prêtre, en récitant des prières, accompagne le corps jusqu'au champ du repos. Là, dans ce cimetière, où le mort vient reposer à l'ombre de la croix, a lieu la suprême séparation, séparation si douloureuse dont la religion seule peut adoucir l'amertume, en nous enseignant que ce tombeau si redouté ne reçoit qu'une enveloppe terrestre pendant que l'âme est déjà dans le sein de l'infinie miséricorde. Autour de la fosse, le prêtre récite sa dernière prière et donne la suprême bénédiction. Les parents éplorés font planter près de la tombe des ifs, des cyprès,

témoignages de deuil; ils y déposent des couronnes d'immortelles, emblêmes de l'incorruptible couronne; ils y répandent les fleurs préférées du défunt. Mais partout et toujours, ils y placent la croix; cette croix auguste et glorieuse dans laquelle nous devons mettre toute notre espérance.

Rien ne peut diminuer dans les nations catholiques le culte des morts; rien ne peut effacer le respect qu'on y a pour les lieux de sépulture. Ainsi dans notre mère patrie, aux époques les plus troublées, quand la lutte contre la religion est la plus ardente, ces sentiments subsistent aussi vivaces, aussi intenses.

Voyez, un jour des Morts, à Paris même, les cimetières regorgent d'une foule pieuse et recueillie. Du moment de l'ouverture des portes jusqu'à la fermeture, les trois grands cimetières de la capitale ne cessent d'être visités. Des multitudes humaines s'acheminent vers le champ des morts. Ce pèlerinage funèbre se fait en famille: le mari, la femme, les enfants, chacun portant, soit un vase de fleurs, soit une couronne, soit, si la pauvreté est grande, une simple petite fleur. Arrivé au cimetière, on se rend d'abord à la

tombe où repose l'être regretté: la femme et les enfants s'agenouillent et prient; le mari, tête nue, reste debout respectueusement, mais le plus souvent, vaincu par la douleur, il tombe lui aussi à genoux et mêle ses prières à celles de sa famille.

Puis se parlant à voix basse, comme si on ne voulait pas troubler le repos du cher mort, on fait la toilette du tombeau; on enlève les couronnes flétries, on les remplace par celles qu'on vient d'apporter, et, après avoir jeté un long regard attendri sur ce tombeau chéri, on s'éloigne, non sans se retourner fréquemment pour adresser un dernier au revoir au défunt tendrement aimé.

Ici dans notre chère et catholique cité de Montréal (où l'univers entier vient de se tourner vers nous dans cette grandissime et inoubliable fête de l'Eucharistie), ce n'est pas seulement le jour des Morts où ce touchant tableau s'offre à nos regards, mais bien tous les jours durant la belle saison et surtout le dimanche où de pieuses caravanes se dirigent sans cesse comme un flot mouvant vers la montagne que l'on gravit leste-

ment, soutenu par l'espérance de se retrouver bientôt auprès des restes vénérés de nos chers absents. D'ailleurs, de tout temps, dans notre cher et beau pays, le culte des morts, le respect pour les sépultures ont été en grand honneur. Nos ancêtres venus de France, alors que cette nation était l'une des plus catholiques du monde (et pour laquelle nous espérons de meilleurs jours), avaient apporté dans leur noble cœur le précieux germe de foi qui porte aujourd'hui de si fortes et de si profondes racines.

Quelques années après la fondation de Montréal, nous avons la preuve par un acte authentique des registres de la Fabrique de Notre-Dame, du culte que nos ancêtres avaient pour les morts, et de leur vénération pour les âmes du purgatoire.

Nous sommes au 16 octobre 1690; ce jour-là, plusieurs marchands de la ville, après en avoir délibéré, prirent la résolution suivante:

«Nous soussignés, marchands de Ville-Marie, voyant tous les maux qui nous menacent de toute part, pour arrêter la colère de Dieu, nous avons résolu, après avoir demandé le secours de

la sainte Vierge, de prendre et choisir les saintes âmes du purgatoire pour nos protectrices auprès de Dieu. Et dans la confiance que nous avons dans le secours, leur promettons de ne vendre aucune marchandise les fêtes et dimanches aux habitants de cette paroisse, sinon les choses manducables qui se peuvent consommer dans le jour, comme huile, vinaigre...

«Pour les étrangers des côtes voisines, on ne leur vendra rien, sans une permission par écrit de Monsieur le Curé ou autre prêtre du séminaire.

«Et afin qu'elles (les âmes du purgatoire) nous obtiennent ce que nous leur demandons, nous avons résolu de leur faire bâtir une chapelle à côté de la chapelle St-Joseph, vis-à-vis la sacristie, pour y faire les services qu'on voudra y faire pour les âmes.»

(Signé)

LeBer
Boyer
Migeon
Decouagne
Charron
Cuillerier

Pour être plus fidèles à cet engagement, les signataires s'étaient imposé une amende contre ceux qui viendraient à y contrevenir. Cette foi forte, agissante de nos ancêtres, nous la retrouvons encore aujourd'hui aussi pleine de vigueur qu'aux premiers jours. Oui, nous le disons avec bonheur, nos compatriotes aiment leur religion et fidèles à ses saints engagements, nous les voyons honorer leurs morts, respecter et aimer les lieux de sépulture.

Cette sainte tradition s'est conservée chez nous, parce que nos mères canadiennes l'ont toujours appréciée à sa juste valeur. En élevant leurs enfants, elles les ont pour ainsi dire placés sur les genoux de Jésus, lui, si empressé à accueillir les enfants de la Judée. De la famille, le respect des saintes choses s'est perpétué dans nos écoles. La jolie poésie suivante développe avec succès cette idée:

LE CHRIST ET L'ECOLE

C'est Jésus qui l'a dit: «Laissez venir à moi
Les tout petits enfants,» et, l'enfance hésitante
Les yeux pleins de son charme, et l'âme frissonnante
Se prenait à l'aimer sans trop savoir pourquoi.

Il fallait aux petits, après le grand mystère,
Son image à l'école. Ils apprirent alors
De l'Éternel amour, les sublimes accords
Les dévouements divins, l'espoir ou la prière.

Mais des gens sont venus trahir la vérité
Ils voulaient de Jésus interrompre le règne,
Abattre les autels, et qu'au monde on enseigne
Raison, égalité, orgueil et liberté.

D'autres hommes sont là, qui gardent sa parole:
Ils défendront toujours, tant que l'humanité
Aura soif d'idéal, d'amour et de clarté
Le Christ à leur foyer, le Christ à leur école.

(Dame S.-H. Mondou)

C'est ainsi que se réalisera la saisissante parole de Bossuet: «La volonté de vivre à la grâce acquerra à vos corps une vie nouvelle; les sages précautions, pour n'y plus mourir, assureront à vos corps l'immortalité.»

MONTRÉAL
PÈRES OBLATS
ÉGLISE ST. PIERRE
PROPRIÉTÉ DES

CHAPITRE QUATRIÈME

Les cimetières catholiques de Montréal

Vous tous que sa justice épure
Dans les flammes de la douleur,
Vous passâtes comme des ombres,
Sur cette terre où nous passons,
Pour vous rendre, de là, par les sépulcres,
Au Dieu qui nous éprouve et que nous bénissons.

(Ed. Turquety.)

LE cimetière actuel de Notre-Dame-des-Neiges est le cinquième champ des morts depuis le berceau de Ville-Marie jusqu'à nos jours. Nous avons cru intéresser le lecteur en donnant quelques détails sur chacun d'eux. Commençons par le premier établi à l'endroit de si chère et vénérée mémoire: la «Pointe à Callières».

C'est là que devait s'élever un fort, sous la surveillance de M. de Maisonneuve, pour «servir de digue aux Iroquois, arrêter leur furie et impétuosité se dégoûtant de passer plus outre, lorsqu'ils se voyaient si rigoureusement reçus dans

les attaques qu'ils y faisaient. » (Dol. de Casson — *Hist. de M.*).

La « Pointe à Callières » était formée d'un côté par le fleuve St-Laurent, de l'autre par une petite rivière appelée depuis Rivière St-Pierre. Son nom s'est étendu sur toute la plage voisine. D'après les cartes de l'époque, la forêt venait y aboutir, puisque M. de Maisonneuve dut en abattre les arbres pour l'accomplissement de la sainte promesse d'aller installer sur le mont royal une croix. Cet engagement avait été contracté par l'illustre Maisonneuve en face du danger d'inondation de son premier fort, et ce fut le 6 janvier 1643 qu'il gravit le flanc de la montagne, chargé lui-même de la croix promise. Cette croix devint un lieu de pèlerinage pour les premiers colons de Ville-Marie. Nous aurons occasion d'en parler de nouveau, quand il s'agira du cimetière actuel de Notre-Dame-des-Neiges.

L'endroit de la Pointe à Callières est aujourd'hui occupé par la bâtisse de la douane. Une plaque en marbre a été fixée sur l'édifice pour perpétuer les beaux souvenirs qui s'y rattachent. Disons, en passant, que c'est grâce aux connais-

sances historiques de M. l'abbé Verreau que ce marbre a été installé en même temps qu'un bon nombre d'autres, soutenu qu'il était par quelques historiens remarquables de son temps. C'est sur cette pointe que fut célébrée pour la première fois à Montréal le saint sacrifice de la messe. Une toile due au pinceau du célèbre Lausane a été offerte à Sa Grandeur Mgr Bruchési par le gouvernement de la République française pour perpétuer sur les murs de la cathédrale le souvenir de ce grand événement.

Depuis ce jour béni de la première messe, la Pointe à Callières fut témoin des scènes les plus douloureuses. Ce fort naissant qui abritait dans des constructions bien insuffisantes les Jésuites, missionnaires héroïques, affrontant tous les dangers, M. de Maisonneuve et ses soldats, entendit les plus navrants sanglots et recueillit les larmes versées sur de nombreuses tombes. Le cimetière où ces tombes furent creusées, se trouvait, écrit M. Faillon (*H. de la C. F.* I-12), à côté du fossé du fort, au confluent de la grande et de la petite rivière, et qu'on eut soin d'entourer de pieux ». Les premiers corps qui y furent déposés

étaient ceux de malheureux Français surpris et tués par des sauvages. C'était au commencement de juin 1643, soixante Hurons descendaient de leur pays, où les Jésuites avaient continué l'œuvre des Récollets. Mais la perfide conduite de ces barbares montre à l'évidence qu'ils ne profitaient pas des avis de leurs missionnaires. Leurs canots étaient chargés de fourrures qu'ils comptaient bien échanger à Ville-Marie, à Trois-Rivières et à Québec avec ces Français qu'ils faisaient mine de chérir, les détestant du fond du cœur pourtant. Pour mieux ménager la voie à leur trahison, ils n'avaient pas d'armes et s'étaient même chargés de lettres des missionnaires de leur pays pour leurs confrères de Québec. Ils s'arrêtent à trois lieues plus haut que la Pointe à Callières, en un lieu désigné plus tard sous le nom de Lachine. Là, ils rencontrent des Iroquois en nombre considérable, et bien armés. Eux ne l'étaient pas; c'est pourquoi ils les disposent favorablement à leur égard en les initiant à fond sur le fort de Maisonneuve, où ils avaient toujours reçu un excellent accueil (Faillon). «Des Français étaient venus s'établir, leur disaient-ils, dans cette île,

immédiatement au-dessous de ce Sault que vous voyez; que n'allez-vous les attaquer? Vous pourrez y faire quelque coup considérable et détruire une bonne partie de ces colons, vu le grand nombre que vous êtes. » (Dollier de Casson — De 1642 à 1643). « Après ce conseil perfide, écrit Faillon, ils s'empressèrent de détacher quarante des leurs. » Tout à coup, ils aperçurent six des compagnons de Maisonneuve travaillant à une charpente à deux cents pas du fort. Trente barbares s'élancent sur eux, mais ces hardis travailleurs firent face et se battirent avec un courage digne d'un meilleur sort. Trois succombèrent sous les coups redoublés. Ils eurent leurs têtes écorchées et leurs chevelures sanglantes rasées en trophées, reliques d'autant de héros dont ils n'appréciaient pas la valeur. Les trois autres furent pris et conduits au fort des Iroquois récemment construit à Lachine. Un d'eux, nommé Henri, réussit plus tard à échapper aux supplices en fuyant à travers les bois. *La Relation du Père Vimont* (1648, p. 20) affirme qu'un sauvage Huron échappé des mains des Iroquois annonça à Ville-Marie que les deux autres captifs

avaient été brûlés l'un et l'autre. «Nous ne connaissons pas les noms de ces deux victimes, écrit Faillon, immolées dans leur captivité par la fureur des Iroquois.» (*H. de la C. F.* II-15.)

Ceux qui ont parcouru les premières pages de notre histoire savent les tourments qui les attendaient. C'était l'effusion de leur sang par gouttes, afin de leur garder assez de vigueur pour endurer les contusions, les brûlures de toutes les parties de leur corps, les écorchements de la chair. Le tout conduit avec une affreuse barbarie, reculant la mort pour torturer davantage. Et ces Français de ces temps d'horreur, les aimons-nous assez, et comprenons-nous la valeur de leurs mérites et de leurs immolations? Pourquoi avaient-ils quitté leurs foyers paisibles de leur France, leurs épouses, leurs amis? Dieu les conduisait, et assurait par l'effusion de leur sang sur nos plages un pays de prédilection et un coin de terre abrité jusqu'à nos jours du manteau de Marie. Dieu avait rivé pour ainsi dire à notre sol ces preux. Ils n'avaient reçu qu'une faible rétribution, même, par la suite, un grand nombre viendront à leur frais, se donneront pour la vie à Mlle Mance, à la

Mère Bourgeois. Quel pouvait être le motif de tous ces dévouements? Personne ne verra l'attrait particulier d'un doux climat, l'appât de l'or. Si encore cette Pointe à Callières eût été préparée un peu à l'avance. Non, Maisonneuve y arrive avec ses hommes. Il faut commencer à abattre quelques arbres; puis Mlle Mance, Mme de la Pelleterie, leurs filles de compagnie, le gouverneur C. Hault de Montmagny le suivant avec le Père B. Vimont. Un tabernacle de France est installé sur un autel rustique, la messe y est célébrée et continue de l'être dans une chapelle d'écorce. A peine installé, ce noyau de hardis chrétiens, de jeunes filles des meilleures familles de France, voit surgir des barbares de tous côtés, tomber sous leurs yeux leurs meilleurs hommes. Presqu'à chaque fois qu'ils se hasardent à quelques centaines de pas, ils sont tués, ou voués aux plus affreuses tortures. Cependant les survivants restent, et au lieu de retourner par le prochain navire, ils continuent leur martyre d'appréhensions. Le cimetière improvisé, je puis dire, de la Pointe à Callières est là pour éveiller les sentiments motivés de désespérance; cependant, ils

persistent. Évidemment, au point de vue humain c'était «une folle entreprise», mais il faut le reconnaître, c'était bien l'œuvre de Dieu ,rêvée par le Vénérable M. Olier, soutenue par les pieux membres de sa compagnie naissante de leurs plus ferventes prières, et de leurs généreuses aumônes. Il y avait plus; nos premiers héros dont les cadavres étaient placés l'un près de l'autre dans ce coin de terre béni par le Père Claude Pigeart, de la Société de Jésus, avaient reçu de lui l'absolution et le Dieu des forts. C'était la règle désirée de chaque jour, puisque les dangers étaient quotidiens. Les six Montréalistes qui avaient quitté le fort en avaient agi de la sorte. Ne les voyant pas revenir, M. de Maisonneuve envoya des hommes sur le lieu, pour s'assurer de la cause de leur retard. On y trouva le corps mort de l'un d'eux, écrit Faillon: Guillaume Boissier de Limoges. Les deux autres, Bernard Berté, et Pierre Laforest, dit vulgairement l'Auvergnat, furent retrouvés quelques jours plus tard. Ils furent tous trois inhumés dans le petit cimetière du Fort, le 9 juin 1643 comme l'atteste le registre mortuaire de Notre-Dame (*Reg. de la paroisse de Ville-Marie* — Dollier de Casson).

Il n'y avait que vingt-deux jours que M. de Maisonneuve avait commencé ses travaux d'installation quand cette sanglante immolation fut accomplie.

Le registre mortuaire continue l'énumération des victimes des Iroquois; à la date du 30 mars 1644, c'est le tour de Guillaume Lebeau et de Jean Matemasse, menuisier de Bourges. En 1645-46-47 ce sont les corps de quelques sauvages et de deux enfants blancs, qui sont inhumés au cimetière près du Fort. Au mois d'août 1648, on y enterre la cinquième victime des Iroquois, c'est le corps de Mathurin Bonenfant, originaire d'Igé, au Porche.

A cette époque, Ville-Marie vivait dans des transes journalières, au point qu'il n'y avait aucune sécurité à s'éloigner du fort ou à naviguer sur le fleuve (Faillon *H. de la C. F.* II-16), et M. Dollier, dans son histoire de Montréal, déclarait que, dans ce temps, on n'était plus en assurance dès qu'on avait franchi le seuil de sa porte. Cependant les colons de Ville-Marie, loin de perdre courage, outrés de douleur de la perte de cinq des leurs, pressaient M. de Maisonneuve

de les conduire sur le champ de bataille. Le sage gouverneur répondait: «Prenez patience: quand Dieu nous aura donné du monde, nous risquerons des coups.» (Dollier) En attendant, les dogues, ayant à leur tête la fameuse «Pilotte», dénonçaient par leur aboiement, les pistes des cruels Iroquois.

Dans le fameux engagement où Maisonneuve s'illustra en exterminant un chef sauvage avec tant de courage et d'habileté, trois Montréalais trouvèrent la mort: Guillaume Lebeau, Jean Maltemale et Pierre Bigot. Ils furent tous trois inhumés dans le cimetière du Fort; ce qui porta à huit le nombre des victimes de la férocité iroquoise.

Mais ce petit cimetière ne pouvait plus offrir d'utilité pratique à raison de la crue des eaux du fleuve; c'est ce qu'indique l'acte de sépulture du 15 janvier 1654. François d'Haidin, *morbo obiit*, est mort de maladie (terme dont le Père Pigeart se servit pour distinguer ceux qui mouraient paisiblement, de ceux qui étaient massacrés par les sauvages), *omnibus sacramentis munitus*, muni de tous les sacrements, *et in terra de novo*

benedictu, in horte, propter inundationem aquarum supra cœmeterium, sepultus a me... Claude Pigeart. Il fut enterré dans le terrain nouvellement béni, dans le jardin, à raison de l'inondation des eaux au cimetière. Et dans l'acte de sépulture de François Lochet la chose est encore plus clairement établie par les paroles suivantes: *in novo hospitalis domus cœmeterio sepultus* — enterré dans le nouveau cimetière de la maison hospitalière. C'est ce que fit écrire M. l'abbé P. Rousseau (*Maisonneuve* XXIX-209). Le cimetière de la Pointe à Callières était impraticable aux époques des grandes crues, les sépultures devaient alors se faire ailleurs...

M. de Maisonneuve leur céda près de l'Hôtel-Dieu son terrain. Ce nouveau champ des morts prit le nom de «Nouveau cimetière de l'hôpital.» Il eut deux annexes, celui des pauvres et celui des sauvages, le long des fortifications. Ces lieux de sépulture sont désignés dans les registres par les mots «près de l'église, tandis que l'ancien cimetière du fort est dit: loin de l'église. Ce qui indiquerait qu'il ne fut pas de suite abandonné.

Le cimetière reçut les dépouilles de plusieurs

martyrs et de nombreux héros. Citons les principaux: Ive Bâtard, 12 Octobre 1654 a été inhumé dans le cimetière par moi, Claude Pigeart, S. J., mort la veille, muni des sacrements, transpercé d'une balle de plomb par les Iroquois. Le 31 mai 1655 Julien de Lugron eut le même sort.

Puis le 2 septembre 1656 mentionne la sépulture du Père Garreau. Nous tenons à la citer intégralement: *Anno Domini* 1656 *2da Septembris circa undecimam noctis horam animam Deo reddidit P. Leonardus Garreau, sacerdos Societatis Jesu, omnibus sacramentis munitus, et glande plombea percussus ab Hiræcis die* 30*a Augusti, dum Evangelii prædicandi causa, superiores regiones peteret. Vir eximiis Dei donis et virtutibus præditus, postridie per me, Claudinum Pigeart, ejusdem Societatis Jesu sacerdotem sepultus in cœmeterio loco sacerdotibus designato.*

L'an du Seigneur 1656, le deuxième jour de septembre vers la onzième heure de la nuit rendait son âme à Dieu le Père Léonard Garreau, prêtre de la Société de Jésus, muni de tous les sacrements. Il fut frappé d'une balle de plomb

par les Iroquois, le 30 du mois d'août, comme il se rendait aux régions supérieures pour y prêcher le saint évangile. C'était un homme doué par Dieu de talents précieux et orné de vertus.

Le 20 avril 1660 le nouveau cimetière reçoit la dépouille de Nicolas duVal, serviteur au fort, tué la veille par les Iroquois. Mais voici une autre victime de la férocité iroquoise mentionnée au Registre mortuaire: «Le 20 d'août a été enterré dans l'église, Jacques Le Maître, économe de la communauté des prêtres de ce lieu, âgé de 44 ans, natif du pays de Normandie, lequel avait été tué la veille par les Iroquois qui ont emporté sa tête.» Quelle est cette église? En 1653 la population de Ville-Marie avait plus que doublée. (P. Rousseau.) Dieu permettait que la rage iroquoise n'enrayât pas le cours de la colonisation. Le fort de la pointe à Callières contenait une humble chapelle, où le Saint-Sacrement n'avait pas cessé d'être entretenu par les Pères Jésuites. Étant devenue trop petite, une autre chapelle plus centrale fut construite «à l'angle de la rue St-Paul et de la rue qui monte du fleuve à la Place d'Armes et qui de ce jour prit le nom de St-Joseph. Elle

tenait au terrain du nouveau cimetière, servit de seconde église paroissiale, et c'est dans sa crypte que fut inhumé par M. Gabriel Souard, premier curé de Ville-Marie, M. l'abbé Jacques LeMaître, premier martyr de la Communauté de S. Sulpice. Ville-Marie put jouir après cette immolation de quelques mois de paix relative, jusqu'à ce que le 6 février 1662 le major Lambert Closse et ses héroïques soldats durent faire face à au moins deux cents Onnontagués. Vingt-cinq Français les repoussèrent, mais durent cependant retraiter. Closse resta seul bravant la mort; malheureusement il n'échappa pas cette fois avec trois de ses braves: Le Roy, Le Compte et Brisson. M. l'abbé Souart écrivit au registre le 7 février 1662: Ont été enterrés le Sieur Lambert Closse, sergent-major de la garnison, Simon Le Roy, habitant, Jean Le Compte, âgé de 31 ans, travaillant de la ville d'Orléans, de la paroisse de Notre-Dame de Recouvrance, et Louis Brisson, âgé de 21 ans, aussi travailleur de la Rochelle, lesquels avaient été tués la veille par les Iroquois. Le registre mortuaire de Ville-Marie consigne un autre important récit à la date du 13 mars 1662: « Nous

avons reçu nouvelle par des lettres du Père Lemoyne étant en mission à Onnontagué, que M. Guillaume Vignal, prêtre de la Communauté des prêtres de ce lieu, qui avait été pris par les Iroquois à l'île à la Pierre le 25 octobre dernier, a été tué par eux deux jours après sa prise. Il était âgé de 40 ans. Nous avons aussi appris par la même voie, continue le registre, que Jacques le Prêtre âgé de 30 ans, fut tué dans la même île, et que le Sieur Claude de Brégeard, soldat et secrétaire de M. le Gouverneur qui fut pris en la même occasion, âgé de 30 ans, de Légny du barois, a été cruellement brûlé par eux dans leur village. A la date du 24 juin, «a été enterré Michel Louvard dit Desjardins, meunier, assassiné la nuit précédente, sur le pas de sa porte, on ne sait par qui, si ce n'est par des sauvages Loups, qui étaient à l'habitation en grand nombre. — Le 28 juin 1662 ont été enterrés Guillaume Pinçon, natif de Rouen, veuf, âgé de environ 40 ans, et Jean Parisien, de la paroisse de St-Nicolas-des-Champs, âgé de 23 ans, qui avaient été tués par les Iroquois.» Puis, à la date du 12 juin 1663: «A été enterré, Léger Haqueriar, habitant, âgé de 30 ans, tué par les Iroquois.

Tout en parcourant le registre mortuaire de Ville-Marie, nous recueillons l'acte de sépulture de Marie des Neiges, adoptée par M. de Maisonneuve, et confiée à la Mère Bourgeois. «Elle était agniérenne, donnée pour fille à M. de Maisonneuve par sa mère, à l'âge de dix mois. A cette date, 11 août 1663, elle était âgée de 4 ans et 10 mois. «Le père Lemoyne, dit Faillon (*Vie de la M. Bourgeois* I, p. 97), a assuré que c'était la première baptisée des Iroquois.»

Autre détail du registre mortuaire que nous consignons ici: «A la date du 20 avril 1664, nous avons eu nouvelles par des sauvages Onontagheronons que le nommé Simon des Prés, dit le Berry, qui a sa femme à Bloys, pris l'an passé par les Onaiatronons, a été brûlé cruellement par eux en leur pays.»

A la date du 5 mai 1664, lit-on au même registre: «A été enterré, Michel Théodore dit Pilles, âgé d'environ 30 ans, tué la veille par les Iroquois à la Longue-Pointe, en revenant de sa chasse. Et le 8 août, même année, ont été enterrés Jacques du Fresne, âgé d'environ 30 ans, Pierre Maignan, âgé d'environ 21 ans, qui avaient été tués

le même jour à l'île Ste-Hélène, par les Iroquois. Il faut ajouter à cette longue liste de victimes des Iroquois: Claude Marcou, tué à l'âge de 23 ans, inhumé le 12 septembre 1664, et Rolin Basile, âgé d'environ 30 ans, massacré le 21 avril 1669.

Cette énumération de vingt-neuf colons de Ville-Marie, brûlés, tués par les balles des féroces Iroquois, proclame assez haut le respect dû au second cimetière de l'hôpital. Cette vénération d'un lieu sanctifié par la présence d'ossements de corps si généreux méritait d'être signalée, afin que l'on apprécie la sainteté, la bravoure des premiers colons de Ville-Marie. Jamais la mémoire de ces preux ne devrait être perdue dans nos souvenirs les plus sacrés. Du haut de son beau monument, le Sieur de Maisonneuve contemple leurs cendres gisant autour de lui, et les lys de son glorieux drapeau les couvrent de son ombre reconnaissante.

Nous avons vu par l'acte d'inhumation de François d'Haidin l'ouverture du second cimetière de Ville-Marie, appelé cimetière de l'hôpital, à cause du voisinage de «l'Hôtel-Dieu». Ce nouveau champ des morts couvrait la hauteur

occupée aujourd'hui par la Place d'Armes et même par l'église paroissiale actuelle, puisque en creusant les fondations, du perron surtout, on a trouvé beaucoup d'ossements. Plusieurs années après son établissement, les habitants de Ville-Marie, informés que les bestiaux entraient dans le cimetière, voulurent faire cesser cet état de choses. Ils se réunirent le 30 novembre 1674, fête de S. André, à l'issue des vêpres, dans une des salles du séminaire. A cette assemblée, où étaient présents M. Perrot, curé de la paroisse, Gabriel Souart, ancien curé et supérieur du Séminaire, M. Jean Migeon, avocat en la Cour du parlement de Paris, Benigne Bastet, greffier tabellion du bailliage de Montréal et plusieurs notables, il fut résolu qu'on ferait au cimetière une clôture de pieux à coulisses sur pièces de bois.

Mais quoique l'usage fût que l'église paroissiale de chaque lieu, le cimetière et sa clôture fussent entretenus par les habitants, il n'en était pas alors ainsi à Ville-Marie, car nous voyons que dans la même assemblée du 30 novembre il fut aussi résolu «qu'on nommerait un habitant en chaque quartier afin d'accompagner M. Jean Fré-

mont, prêtre du Séminaire, pour aller recevoir les aumônes que chacun des habitants voudrait donner. »

Dans ce cimetière, on avait construit à l'endroit où se voit aujourd'hui la banque de Montréal, une chapelle pour y déposer les corps qui n'entraient pas à l'église; on y faisait l'office ainsi qu'on fait aujourd'hui au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges.

Et bien que le cimetière de l'hôpital eût cessé d'être en usage en 1799, la chapelle dont nous venons de parler ne fut détruite qu'en 1816.

Cette année-là, en effet, le 8 janvier, M. le Saulnier, prêtre de Saint-Sulpice, et François de Laperrière, marguillier en charge, adressèrent une requête à Sa Grandeur Mgr l'évêque de Québec par laquelle ils exposaient:

« 1. — Que messieurs les commissaires des fortifications de cette ville (Montréal) désirant, pour le bien public, élargir la rue St-Jacques, ont proposé à la fabrique de la paroisse de leur céder l'emplacement de la maison du bedeau avec une partie du cimetière qui est entre la dite maison et celle du docteur Ledel, sur la Place d'Armes,

offrant les dits commissaires à la dite fabrique pour dédommagement la somme de six cents livres, cours de la province, et un terrain voisin plus considérable, près des remparts.

«2. — Que l'assemblée du curé et des marguilliers, tenue à cet effet le 31 du mois dernier, ayant délibéré sur cette proposition, a été unanimement d'avis de l'accepter, si Votre Grandeur veut bien y donner son approbation.....

«C'est pourquoi les soussignés supplient humblement Votre Grandeur d'avoir cet échange pour agréable, et d'autoriser la fabrique à détruire la chapelle où on dépose les morts, et à faire exhumer quelques corps qui ont été inhumés dans le dit cimetière, il y a près de vingt ans, pour livrer le dit terrain aux dits commissaires dans le mois de mai de l'année prochaine.»

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Québec donna, le 13 janvier, son autorisation, comme suit:

«Permis aux termes et conditions exprimées dans la présente requête.

«Signé, † J. O., *Ev. de Québec.*»

En 1748, le cimetière de l'hôpital était devenu insuffisant; la place manquait pour «enterrer les pauvres de la paroisse».

Une assemblée, composée de M. Louis Normant, supérieur du Séminaire et curé de la ville, grand-vicaire de l'évêque de Québec; de M. Antoine Déat, vicaire de la paroisse, et des messieurs les anciens et nouveaux marguilliers se réunit le 29 juillet 1748, dans une des salles du Séminaire pour délibérer sur cette importante question.

Il fut résolu que le curé et le marguillier en charge feraient, pour servir de cimetière aux pauvres, l'acquisition «d'un emplacement appartenant à M. Robert, situé à Montréal, près de la poudrière, contenant environ un quart d'arpent en superficie».

Mais une «déclaration de Sa Majesté, en date du 25 novembre 1743», paraissait mettre obstacle à l'acquisition de ce terrain, aussi, dans la même assemblée, il fut résolu que M. le curé et le marguillier en charge adresseraient une requête au commandant-général et à l'Intendant de justice, de police et de finance de la Nouvelle-France, pour les supplier d'autoriser l'acquisition du dit terrain.

Le 27 février 1749, Rolland, Michel Barin,

marquis de la Galissonnière, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi, commandant général pour Sa Majesté en toute la Nouvelle-France, terres et pays de la Louisiane, et François Bigot, conseiller du roi en ses conseils, Intendant de justice, police, finance et de la marine, accordaient en ces termes l'autorisation demandée par la requête:

«Vue la requête, nous autorisons le curé et les marguilliers de la paroisse de cette ville (Montréal) à faire l'acquisition des terrains ci-dessus désignés pour servir à inhumer les pauvres de la dite paroisse.

«Signé, La Galissonnière, Bigot.»

L'autorisation obtenue, on se mit vite à l'œuvre et le cimetière de la poudrière fut rapidement établi. Aussi voyons-nous qu'en 1751, dans une assemblée du curé et des marguilliers anciens et nouveaux, il fut résolu qu'à ce cimetière il serait fait une clôture de murailles, et qu'on y construirait un charnier afin d'y déposer les morts pendant l'hiver.

En 1799, les cimetières de l'hôpital et de la

poudrière cessent de servir aux inhumations; ils sont abandonnés pour un nouveau lieu de sépulture, situé au faubourg St-Antoine. En voici la raison.

A cette époque, les grands jurés ayant reconnu que ces cimetières si rapprochés des habitations, étaient une cause d'insalubrité et un danger pour la santé publique, adressèrent un rapport au procureur-général M. Sewell, pour lui signaler le danger résultant de ces cimetières, et pour lui en demander la translation.

Le procureur-général s'empressa de soumettre au curé et aux marguilliers le rapport des grands jurés. Par suite, eut lieu une assemblée du curé et des marguilliers anciens et nouveaux dans laquelle il fut résolu de faire droit aux observations des grands jurés et d'acheter un terrain pour y transporter les cimetières.

Ce terrain fut acheté au Côteau St-Louis dans le faubourg St-Antoine; il appartenait à M. Pierre Guy et mesurait quatre arpents en superficie. Il fut payé à raison de 1,500 livres, 20 coppes l'arpent. Il occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui une partie de la place Dominion.

Ce cimetière fut agrandi plus tard de la partie où se trouve aujourd'hui construite la nouvelle cathédrale.

Dans ce cimetière, les habitants de Montréal et des côtes voisines furent inhumés jusqu'en 1854.

CHAPITRE CINQUIÈME

Le Cimetière de Notre-Dame-des-Neiges

> Regrettez la torpeur qui vous
> cloue à la terre
> Vos agitations dans la fange
> et le sang,
> Vos nuits sans espérance et
> vos jours sans lumière;
> C'est là qu'est le néant.
>
> (MUSSET, *Souvenir*.)

APRÈS avoir entretenu le lecteur des premiers cimetières de Ville-Marie, il est de notre devoir de consacrer un chapitre spécial au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, afin d'en faire apprécier l'origine, l'avantage de sa situation et ses précieux embellissements. L'autorité ecclésiastique, a assuré à notre ville par la division de l'ancienne paroisse de Montréal les bienfaits les plus aptes à la sanctification des âmes. Aussi bien elle a sagement assigné un seul lieu de repos, où tous nos morts sont gardés à l'ombre d'une commune croix, confondus et consolés dans l'unité de sépulture, après avoir vécu dans l'unité de leur foi.

Le cimetière St-Antoine étant devenu trop étroit pour les besoins de la population croissante de la ville et de la banlieue, il fut résolu à une assemblée du bureau de la fabrique, tenue le 17 juillet 1853, de choisir un terrain propice pour faire un nouveau cimetière. Un comité composé de cinq marguilliers, MM. Pierre Jodoin, marguillier en charge, Éphrem Hudon, A.-M. Delisle, Jean Bruneau et Romuald Trudeau, fut nommé dans le but de s'enquérir sur un site convenable, avec prière de faire rapport sous le plus court délai. A une assemblée tenue le 31 juillet 1853, le comité nommé en vertu d'une résolution passée à une assemblée générale des marguilliers de la fabrique de Montréal, en date du 17 courant, faisait le rapport suivant:

Votre comité a l'honneur de faire rapport:

«Qu'ayant examiné un nombre de terres dans les différents quartiers environnant la cité de Montréal, n'ont trouvé que peu de terrains de grandeur et position convenables pour l'objet que votre corporation a en vue, néanmoins, votre comité est heureux de pouvoir vous communiquer qu'il en a trouvé un, qui, il espère, rencontrera

votre approbation. Il est stitué sur le chemin de la Côte-des-Neiges, à environ vingt arpents de la barrière, appartenant au docteur Pierre Beaubien, ayant cinq arpents de front sur le dit chemin, par vingt-trois arpents de profondeur, sur lequel terrain il y a un bocage d'environ vingt-cinq à trente arpents et quatre-vingt-cinq en culture, faisant en tout une superficie de cent quinze arpents.

«Quant au prix, votre comité est d'opinion qu'il n'est pas exorbitant, vu que ce n'est qu'environ trente louis l'arpent. En conséquence il en recommande l'acquisition immédiate.

«Résolu que le dit rapport recommandant l'acquisition de la terre du Dr. Beaubien pour l'usage d'un cimetière soit reçu et adopté; et que Messieurs Pierre Jodoin, marguillier en charge, Jean Bruneau, E. Hudon et R. Trudeau soient autorisés à faire la dite acquisition au prix de trois mille livres cours actuel; de plus qu'ils soient autorisés à signer l'acte de vente du dit terrain au nom de cette fabrique, et présenter requêtes tant auprès des autorités ecclésiastiques que civiles, pour obtenir la permission préalable de faire la dite acquisition.»

Cette question resta pendante, et le 19 mars de l'année suivante (1854), le Révérend M. P. Billaudèle, alors supérieur du Séminaire et faisant les fonctions curiales, soumit à une assemblée de Messieurs les anciens et nouveaux marguilliers la nécessité de faire choix d'un nouveau cimetière; et les délibérations sur cette mesure s'étant prolongées jusqu'à sept heures du soir, sans pouvoir en venir à aucune conclusion, et n'étant pas jugé convenable de siéger plus tard, il fut résolu de remettre la discussion de la mesure à une assemblée qui aurait lieu le dimanche suivant.

M. le Supérieur expliqua de nouveau à cette assemblée que le but principal pour lequel elle était convoquée était de choisir un site pour un nouveau cimetière, et de décider si l'on accepterait vingt arpents de terre à la Côte St-Luc que le séminaire, en vue d'éviter de nouvelles dépenses à la fabrique, offrait gratuitement pour cet objet, ou si on le placerait sur la terre achevée du Dr Beaubien à la Côte-des-Neiges, pourvu que dans ce cas, les argents nécessaires soient pris en dehors des revenus de la fabrique.

Après de longues discussions, M. C.-S. Rodier,

secondé par M. Alexis Laframboise, proposa: «Que dans l'intérêt de la fabrique et des citoyens en général de cette paroisse, les marguilliers acceptent avec reconnaissance l'offre généreuse faite par messieurs les Sulpiciens de Montréal de vingt arpents de terre situés à la Côte St-Luc pour et par eux en faire un cimetière catholique.»

Cette motion ayant été mise aux voix, fut décidée dans la négative: messieurs Berthelot, Rodier, Laframboise et Leblanc votant pour: Messieurs Doucet, Belle, Bouthillier, Boyer, Bruneau, Donegani, LeProhon, Hudon, Trudeau, Wilson, Desmarteau, Jodoin, Masson, Paré, LaRocque et Delisle votant contre la motion.

Il fut alors résolu à la majorité des voix: «Que de sincères remerciements soient offerts aux messieurs du Séminaire de leur offre généreuse et certainement avantageuse dans les circonstances où se trouve la fabrique, mais que l'acquisition de la terre du Dr. Beaubien ayant déjà été effectuée dans l'intention d'en faire un cimetière, cette terre paraissant propre sous tous les rapports à l'objet projeté, et M. Éphrem Hudon conjointement avec M. Pierre Jodoin ayant

produit à l'assemblée une liste des citoyens les plus respectables s'engageant à y prendre des terrains au montant de deux mille sept cents louis; et ces messieurs ayant de plus assuré l'assemblée que, d'après les encouragements qu'ils avaient déjà reçus, ils avaient lieu de croire que tous les fonds nécessaires pour cette entreprise s'obtiendraient ainsi des paroissiens sans toucher aux revenus de la fabrique, les marguilliers croient devoir confirmer la résolution prise à l'assemblée du trente-unième jour du mois de juillet 1853 et approprier définitivement la terre de la Côte-des-Neiges acquise du Dr. Beaubien comme cimetière religieusement orné à l'usage des catholiques de Montréal. »

On fit tout de suite les travaux les plus nécessaires et le cimetière fut ouvert au public en 1855.

Le nom de Notre-Dame-des-Neiges n'a pas été donné au présent cimetière sans une intention bien spéciale. Il y a eu à ce sujet une évocation d'un de nos plus précieux souvenirs historiques. En nous rappelant les premières années de Ville-Marie, il nous sera facile de reconnaître les liens

de parenté entre le dernier champ de nos morts et ses environs. Vers la fin de décembre 1642, les travaux du fort de la Pointe-à-Callières étaient terminés, quand les eaux du fleuve montèrent tellement qu'elles menaçaient de tout détruire. (*Rel. du Père Vimont*, 1643.) M. de Maisonneuve planta sur la rive, à l'entrée du fort, une croix, s'engageant à la transporter sur la montagne si le malheur était détourné. L'attente fut bien pénible; Dieu paraissait même sourd à la voix de son fidèle serviteur, quand enfin les eaux vinrent battre leurs dernières vagues sur le seuil du fort. Le jour de l'Épiphanie (1643), M. de Maisonneuve s'acheminait vers la montagne portant lui-même la croix sur ses épaules. La sainte messe fut célébrée à cette occasion par le Père Du Perron, de la Société de Jésus, et la Mère Bourgeois rapporte que, depuis ce temps, cet endroit devint un lieu de pèlerinages. (*Ecrits autogr. de la M. B.*)

En traversant l'océan, M. de Maisonneuve avait entretenu la Mère Bourgeois de sa croix de la montagne. «Quand je fus arrivée, écrit-elle, M. de Maisonneuve, pour s'acquitter de la promesse qu'il m'avait faite de me mener sur la

montagne, détacha trente hommes qui m'y accompagnèrent. Mais les sauvages avaient ôté la croix. Affligée de ce méfait, la sainte fille, de retour au fort, s'employa auprès des ouvriers pour la reconstruire. «Ygmeoraé Mineine (fervent chrétien et charpentier très habile) avec quelques autres hommes, comme elle consigne le fait dans ses écrits autographes (Faillon–Montgolfier), et nous y fûmes trois jours de suite. La croix y fut plantée, ainsi qu'une palissade de pieux pour la clore.»

Ce lieu fut toujours cher aux colons, et du moment que les dangers disparaissaient, ils en reprenaient le sentier. La messe y fut célébrée souvent. «Il se rencontra un jour, rapporte la Mère Bourgeois (*Ecrits autogr.*), que de quinze ou seize personnes qui y étaient allées, pas une ne pouvait servir la sainte messe. Mlle Mance fut obligée de la faire servir par Pierre Gadbois, qui était un enfant, en lui aidant à prononcer les réponses. Tout cela se passait avec bien de la piété.» M. de Maisonneuve, pour répondre aux pieux sentiments de ses colons, conçut le projet d'y bâtir une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, et il publia une ordonnance à cet effet le

19 novembre 1661. C'est ce qui fit écrire à M. l'abbé Rousseau dans son excellent ouvrage sur Maisonneuve:

«Il voulait remplacer le calvaire abattu par les Iroquois par un pèlerinage nouveau et attirer sur Ville-Marie la protection de la Reine du ciel (p. 250).» Quand le temps de la mission de la montagne arriva, ce fut près du lieu où Maisonneuve avait planté sa croix, que la chapelle de Notre-Dame-des-Neiges fut construite. Il n'y a pas de doute que le patronage de Notre-Dame-des-Neiges fut donné à cette chapelle à la suggestion de la Mère Bourgeois; car elle avait une dévotion toute particulière pour Marie invoquée sous ce titre. Ayant réussi à obtenir une petite Iroquoise, elle lui fit donner le nom de Marie des Neiges. La petite étant morte le 19 août 1663, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, elle en adopta successivement deux autres auxquelles elle donna le même nom. En 1670, étant repassée en France, pour associer des filles à son œuvre, elle fit un pèlerinage avec elles à Notre-Dame-des-Neiges, sanctuaire célèbre dédié à la sainte Vierge, éloigné de plusieurs lieues du

Hâvre de grâces. (*Vie de la Sœur B.*, 1818.) Décidément, elle avait une dévotion bien spéciale à Notre-Dame-des-Neiges.

Quand la chapelle de la montagne s'éleva à l'entrée du fort, les Messieurs de Saint-Sulpice ne crurent mieux faire que de la consacrer à Marie sous ce titre. Une réduction des sauvages de diverses tribus y fut fondée, et cette chapelle servait à leur usage.

Les sauvages descendant par la rivière des Prairies, qui leur offrait moins de dangers que la rivière des Iroquois (Richelieu–*Rel. de Brébœuf*), se dirigeant vers la chapelle du fort. Ils suivaient un sentier qui y conduisait, c'est la Côte-des-Neiges. Le nom resta aux environs de cette chapelle, heureusement conservée en dépit des efforts pour la détruire.

Comme le cimetière fut définitivement placé au sein de cette localité, il fut par bonheur désigné sous le nom de «Cimetière de Notre-Dame-des-Neiges», c'était faire revivre un souvenir précieux. Ce nom ne mourra pas comme nos parents et amis dont il protège les restes, mais il vivra à l'ombre de ses monuments, noyé dans

les larmes de prières, de sympathie et d'espérance.

Délicieusement adossé sur les pentes douces du Mont-Royal, le cimetière est disposé en amphithéâtre du pied de la montagne jusqu'à sa crête supérieure. Un chemin, formant la ligne de démarcation des cimetières catholique et protestant et conduisant au parc Mont-Royal, le borne au sommet de la montagne. Le cimetière est encadré par la haute futaie du parc, et par des terres cultivées. L'entrée principale du cimetière s'ouvre sur la jolie route de Montréal à St-Laurent. Un portail monumental ferme cette entrée d'une double baie; ces baies sont closes par une grille en fer ouvré. Le portail est couronné d'une croix et décoré de deux niches contenant chacune un ange sonnant la trompette du jugement dernier. Deux petites habitations à pignons appuient ce portail et enfin, deux murs, fermant le terrain sacré sur le chemin de la Côte-des-Neiges, rejoignent la façade en retour; ces retours à courbes saillantes ménagent à l'entrée une place très agréable. Le tout a été terminé en 1888 et coûte environ dix mille dollars.

Une allée sablée et ombragée introduit au

cimetière. Dès qu'on s'y engage, une croix monumentale en bois attire nos regards. Cette croix repose sur un piédestal dont les quatre faces sont ornées du sablier, emblême de la rapidité de la vie. Une couronne d'épines, sculptée, encadre la croix au centre et les extrémités des croisillons ou de la traverse sont taillées en fleurs de lis. Sur le montant, est un cœur en relief, avec le monogramme J.-C. Ce monument protecteur est agréablement assis au milieu d'un parterre de gazon dans l'axe de l'allée d'introduction. Ce parterre est agrémenté de cinq corbeilles de fleurs de dessins variés et d'une croix, formée de gazon et de fleurs. De ce point, partent deux allées: elles se dirigent, l'une sur le plan droit, l'autre sur le plan gauche du cimetière. Une petite allée conduit au charnier. Le charnier, disposé dans l'axe de l'entrée, est en pierre, la couverture est en tôle avec ventilateurs, son arrière plan disparaît dans la terre, jusqu'à la toiture. La façade donne sur une allée de traverse communiquant avec les deux voies de droite et de gauche dont nous venons de parler. Ce charnier est construit dans des proportions suffisantes pour contenir sept à huit cents corps.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Depuis l'entrée du cimetière jusqu'à la hauteur du charnier, il n'y a aucune tombe. La première que l'on découvre est sur l'allée de gauche. C'est un obélisque surmontant la crypte où reposent les restes d'une partie des victimes politiques de 37-38. Il a été érigé en 1861. La façade de la crypte, en pierre taillée, est d'un style austère comme il convient à un tombeau qui rappelle les malheurs d'un peuple. Seules, les armes du Canada, le laborieux castor et la feuille d'érable sculptés sur le frontispice, ornent cette façade. Les noms des martyrs, avec leurs âges et qualités, sont inscrits sur l'obélisque. Pour épitaphe, ces simples mots sont gravés sur le socle:

AUX MARTYRS DE 37-38

Cette pierre funèbre est le tombeau d'avant-garde du cimetière de Montréal: c'est la tombe sentinelle de la nécropole catholique du Canada.

Au-delà de ce monument, sont des terrains de famille, entourés de grille. Tous sont semés de pierres tombales horizontales ou verticales et de tumulus couverts de fleurs. Ces terrains se continuent jusqu'au bureau de l'administration.

Le bureau et la chapelle sont en face l'un de l'autre. Ils sont avantageusement situés sur un plateau où les trois voies principales du cimetière et plusieurs allées secondaires, forment un très agréable carrefour. Ce site est le plus beau du cimetière et sans les tombes qu'on aperçoit à quelques pas, on se croirait dans le jardin d'une maison de campagne. A droite du bureau, est une serre nouvellement bâtie: on y cultive des fleurs à l'usage des familles qui veulent en orner leurs terrains. Le bâtiment de l'administration contient un bureau avec téléphone, deux salles d'attente et le logement de l'actif et habile intendant, Monsieur Évariste Dupré. Il est entouré de parterres et d'un jardin potager, etc.

La chapelle également entourée de parterres a deux entrées: chacune de ces entrées donne accès dans un vestibule meublé de bancs et précédant la chapelle. C'est sur ces bancs qu'on dépose les cercueils qui doivent être bénits. Dans le vestibule de gauche, côté du bureau, sont les cercueils d'enfant; dans celui de droite, ceux des adultes. Deux baies, fermées chacune par deux vantaux, s'ouvrent de la chapelle dans les vesti-

bules. A l'heure des services, annoncée par la cloche, on ouvre ces baies et le prêtre bénit les cercueils exposés. La chapelle est d'une seule nef. Son ornementation est simple: plafond, divisé en caissons, peints en grisaille; autel, à coupe rectangulaire, et de couleur noire; dans le rectable: peinture à l'huile représentant Jésus-Christ au tombeau; la nef est ornée d'un chemin de croix et de ces deux inscriptions en français et en anglais:

«Il a été décrété que l'homme mourra une fois et ensuite sera jugé.»

«Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.»

En face du bureau et de la chapelle, est disposée une véritable esplanade; de ce point, on jouit d'une agréable perspective sur le champ des morts et on embrasse en grande partie son ensemble.

La configuration du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges est un rectangle (carré long); sa disposition intérieure est celle d'un jardin. Tout y est disposé comme dans un parc public et l'administration comme les familles, n'ont rien négligé pour en faire un lieu de pieuse attraction.

Ce jardin funèbre, considérablement agrandi en 1872, a actuellement plus de trois cents arpents en superficie. C'est au rond-point des bâtisses de l'administration que commence véritablement le cimetière.

Trois grandes voies, les trois voies pricipales partent de ce rond-point et aboutissent aux deux issues supérieures placées à droite et à gauche du cimetière.

La première parcourt la droite du cimetière: on l'appelle chemin de la savane à cause de la zone non défrichée qu'elle limite; la deuxième traverse le milieu du champ des morts; c'est l'allée centrale ou grand chemin; la troisième occupe le plan gauche du cimetière: c'est le chemin de la croix ou du calvaire, ainsi nommé à cause du chemin de la croix qui le décore.

Le terrain du cimetière étant divisé par sections classées alphabétiquement et les sections par numéros, l'orientation y est facile.

Une série de caveaux monumentaux s'alignent sur l'allée de droite, à quelque distance de son point de départ, à peu près à la hauteur du charnier.

Tous ces caveaux sont en pierre taillée et en général, d'une coupe élégante.

Ne pouvant donner une notice sur tous à cause du but de notre ouvrage, nous donnerons ici année par année un tableau des décès pour la ville de Montréal et la banlieue depuis l'année 1642 jusqu'à l'année 1910 inclusivement.

Tableau des décès pour la ville de Montréal et la banlieue depuis l'année 1642 jusqu'à l'année 1910 inclusivement.

1642	1	1662	16	1682	19
1643	5	1663	9	1683	5
1644	3	1664	13	1684	10
1645	3	1665	21	1685	10
1646	3	1666	23	1686	14
1647	1	1667	16	1687	84
1648	2	1668	10	1688	28
1649	4	1669	17	1689	24
1650	5	1670	16	1690	20
1651	4	1671	27	1691	31
1652	3	1672	16	1692	23
1653	2	1673	17	1693	36
1654	5	1674	10	1694	28
1655	7	1675	12	1695	25
1656	6	1676	14	1696	16
1657	6	1677	10	1697	23
1658	5	1678	21	1698	37
1659	7	1679	16	1699	120
1660	22	1680	14	1700	64
1661	19	1681	25	1701	47

A reporter, 1000

Report,	1000				
1702	42	1737	131	1772	301
1703	222	1738	116	1773	270
1704	38	1739	121	1774	204
1705	52	1740	123	1775	228
1706	63	1741	139	1776	400
1707	58	1742	161	1777	335
1708	115	1743	186	1778	291
1709	61	1744	181	1779	253
1710	49	1745	152	1780	268
1711	65	1746	144	1781	251
1712	62	1747	223	1782	233
1713	111	1748	216	1783	332
1714	161	1749	187	1784	502
1715	95	1750	196	1785	244
1716	146	1751	164	1786	250
1717	104	1752	171	1787	274
1718	88	1753	177	1788	310
1719	98	1754	165	1789	324
1720	75	1755	287	1790	348
1721	90	1756	312	1791	335
1722	100	1757	307	1792	278
1723	128	1758	266	1793	299
1724	92	1759	279	1794	259
1725	92	1760	296	1795	357
1726	107	1761	250	1796	347
1727	147	1762	229	1797	327
1728	134	1763	177	1798	258
1729	149	1764	261	1799	342
1730	161	1765	339	1800	328
1731	138	1766	242	1801	382
1732	142	1767	228	1802	432
1733	317	1768	242	1803	374
1734	142	1769	420	1804	317
1735	92	1770	232	1805	378
1736	121	1771	214	1806	362

A reporter, 23474

Report,	23474				
1807	347	1842	1403	1877	4130
1808	287	1843	1383	1878	5495
1809	357	1844	1501	1879	4837
1810	528	1845	1704	1880	5166
1811	341	1846	1733	1881	5068
1812	461	1847	2720	1882	4975
1813	694	1848	1667	1883	5201
1814	580	1849	1892	1884	5565
1815	476	1850	1442	1885	10264
1816	559	1851	1631	1886	5853
1817	533	1852	1681	1887	5545
1818	542	1853	1943	1888	5964
1819	637	1854	3210	1889	6086
1820	740	1855	1984	1890	5828
1821	536	1856	1989	1891	6017
1822	611	1857	2061	1892	5892
1823	647	1858	2021	1893	6159
1824	609	1859	2243	1894	6775
1825	915	1860	2558	1895	6771
1826	732	1861	2650	1896	6158
1827	723	1862	2815	1897	6508
1828	742	1863	3004	1898	6882
1829	857	1864	3846	1899	6634
1830	781	1865	3325	1900	7174
1831	989	1866	2952	1901	6759
1832	2732	1867	3696	1902	6148
1833	907	1868	4025	1903	6868
1834	2000	1869	3265	1904	6968
1835	595	1870	3981	1905	7169
1836	801	1871	3544	1906	7534
1837	1288	1872	5094	1907	7535
1838	780	1873	5401	1908	8059
1839	878	1874	6030	1909	8075
1840	1113	1875	5439	1910	8595
1841	1292	1876	5781	.....	.....

Total, 362315

Le chemin de la savane fait ensuite un retour à gauche et reprend sa direction longitudinale près des terrains du centre.

A notre droite, est un terrain boisé; sur la gauche, sont des terrains de famille avec pierres tombales verticales et horizontales; tous ces terrains sont cultivés et très bien entretenus.

Environ un arpent avant d'atteindre la limite des tombes et sur une petite allée parallèle à celle où nous marchons, se voit une grosse pierre brute, coupée en forme de bière ou cercueil: c'est la tombe de Guibord, de contentieuse mémoire. Cette tombe est la dernière curiosité de l'artère de droite: on croise ensuite le chemin conduisant à l'issue de droite du cimetière; près de cette sortie est un chalet, habité par un garde.

En prenant l'allée de gauche, on tombe sur le chemin central ou grand chemin; c'est la première grande voie que l'on rencontre sur la gauche.

Le chemin que l'on quitte, longe le cimetière par le haut et va rejoindre le chemin du calvaire. Vers le milieu de son parcours, sur l'extrémité du cimetière, se trouve le terrain non bénit du champ

des morts. C'est un enclos rectangulaire, entouré d'une haie en cèdre blanc ou plutôt en thuya.

Le grand chemin, ainsi que les sections centrales sont occupées par de charmants terrains de famille et par les enclos des communautés religieuses.

Dans les terrains de famille, beaucoup de monuments, quelques-uns riches, tous élégants. Là dominent la pyramide avec ses genres multiples, la colonne, le cippe et la pierre funéraire. Tous ces terrains sont entourés de haies vives, de chaînes, de barres de fer supportées par des bornes en marbre ou pierre, ou par des clôtures en fer et fonte ouvrés. Vers le milieu de l'allée centrale, à droite, est le terrain des fosses communes: à la tête de chaque fosse, est planté un piquet indicateur avec numéro. Suivent ensuite, les terrains des communautés et hospices, savoir:

Les orphelins de St-Patrice; l'Institution des jeunes aveugles; la congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes; puis au second plan, c'est-à-dire en arrière de ceux-ci, les terrains des grand et petit séminaires.

Tous sont clôturés de fer. Au centre et tou-

jours à droite de la grande allée, sont encore cinq grands terrains disséminés, consacrés à la congrégation de «l'Union de prières». Ceux-ci sont clôturés de haies. Aucune tombe remarquable dans les enclos ci-dessus; il n'y a que des croix dont l'uniformité est interrompue par quelques pierres tombales.

Sur l'allée latérale à gauche de celle que nous décrivons et vers son centre, on voit deux jolis massifs d'ifs sur tertre. Aux alentours de ces massifs, sont de belles tombes.

Sur la gauche inférieure du chemin central, plusieurs terrains et monuments attirent particulièrement l'attention. Arrivés à l'esplanade, nous prenons à droite pour remonter la grande allée de gauche: c'est le chemin de la croix ou du calvaire. Les stations présentent la forme de chapelles ouvertes. Ces chapelles sont revêtues intérieurement et extérieurement de ferblanc couleur rouge, pointé de gris. Les figures des tableaux du chemin de croix sont en bois sculpté, d'un rouge pâle. La douzième station est un calvaire élevé, surmonté de trois croix de grandes dimensions avec personnages, et de deux statues: la sainte Vierge en pleurs et saint Jean l'Évangéliste.

Vu du chemin, ce calvaire produit un grand effet. La quatorzième station est ornée d'un autel et encadrée par des troncs d'arbre formant pignon.

Rien de plus édifiant, de plus touchant que ces stations de la voie douloureuse du Sauveur, disséminées sur la longueur du cimetière. Le chemin du calvaire est souvent parcouru par un grand nombre de pèlerinages des diverses congrégations de la ville et par une foule d'autres personnes, avides de cette belle et touchante dévotion. En arrière de plusieurs stations, sont des terrains affectés à l'inhumation des membres des congrégations laïques. Jusqu'à la hauteur de la sixième station l'allée du calvaire n'est bordée, à droite et à gauche, que de terrains de congrégations ou de familles, sans monument digne d'attention. En revanche, ces simples et modestes sépultures présentent une particularité extrêmement attrayante et même touchante: ce sont les nombreux portraits des personnes mortes, enchâssés dans les tombes de bois ou les croix qui les recouvrent.

Le calvaire, tout près de là, est la dernière

grande attraction de la voie que nous parcourons: son site pittoresque et son aspect imposant, impressionnent profondément. Vient ensuite la quatorzième station très remarquable, puis le chemin fait un coude à gauche et redescend le cimetière.

En continuant le chemin du calvaire depuis la quatorzième station, on jouit d'une magnifique perspective sur le St-Laurent et l'île de Montréal et ce coup d'œil clôt agréablement la visite du chemin du calvaire.

Du reste, le chemin du calvaire et celui de la savane sont les deux voies du cimetière qui renferment les plus beaux et les plus curieux tombeaux.

Le cimetière de Montréal, bien que relativement récent, est un des plus beaux de l'Amérique; il occupe le plus beau site de tous les cimetières du nouveau monde, et il est incontestablement la première nécropole catholique du Canada.

En 1865 à la suggestion du digne curé de Notre-Dame le Révérend Monsieur N.-A. Troie Ptre de SS. la Fabrique de Notre-Dame achetait de M. Tait une propriété un peu plus grande que celle achetée du Dr Beaubien en 1854, et en 1907

elle agrandissait encore le cimetière en achetant les propriétés McKenna, S. Desmarchais, Vve Pierre Desmarchais, Vve Daniel Quinn, succession Aubry, et en 1908 la propriété Monarque. Ces diverses acquisitions assurent à notre cimetière de Notre-Dame-des-Neiges un terrain de quatre cents arpents en superficie.

CHAPITRE SIXIÈME

Devoirs des survivants

Chrétiens pour nos tombes aimées,
Mêlons aux gerbes embaumées
Un espoir qui soit immortel.
Demain nos fleurs seront poussière.
Seul, le parfum d'une prière
Dure éternellement au ciel!....

(François Coppée, *dans la p. et la l.*)

UNION DE PRIÈRES

TOUTES les pages précédentes ont mis sous nos yeux les champs de la mort depuis le berceau de Ville-Marie jusqu'au présent cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. Avec son agrandissement, il y aura place pour un nombre presque incalculable de tombes. Elles attendent ceux qui continuent à se débattre sur la scène de la vie. Hélas! combien peu songent à cette dernière demeure! Ne craignons pas d'assombrir nos jours par la vue de l'épée de la mort suspendue sur nos têtes. Cette pensée sera un vrai sujet de consolation en nous invitant à séparer le passé et as-

surer notre avenir de joie éternelle. «On ne pêcherait jamais, écrivait Mme Swetchine, si on voulait avoir toujours devant les yeux le jugement dernier et même le sien. Les grandes assises de la vallée de Josaphat commencent pour nous chaque soir.» Néanmoins l'enfance est souriante, Dieu l'a ainsi voulu, mais ne doit-on pas dire que c'est dans les berceaux que la mort moissonne le plus? La jeunesse promet, et celui qui jouit des doux parfums printaniers de la vie, enchérit encore sur ses délices... Dieu le permet... Que d'admirables créatures la mort frappe à cet âge souriant!... Mais l'homme est arrivé au sommet de la montagne de sa vie; il jette de la hauteur de ses dons de l'esprit et du cœur plus ou moins vrais des regards pleins d'espoir sur tout ce qui l'environne. Il ne veut plus rêver, il veut faire grand, et surtout mieux que les autres. Dieu le tolère... la mort cependant frappe, elle est inexorable...

Et puis le vieillard s'avance. Il penche; tout le lui annonce; lui seul s'illusionne et forme encore des projets à longue date; Dieu concède, soutient et bénit... Mais le spectre de la mort s'avance; cette fois, il lui semble, son rôle est justifiable.

C'est qu'en effet «la vieillesse est le dernier mot de la vérité sur cette terre, la réalisation de ce qui nous est révélé sur le néant de tout ce qui de près ou de loin ne se rattache pas aux promesses éternelles. Elle nous dit la sagesse des enseignements divins et comment Dieu est tout (Mme Swetchine).» Notre cimetière est donc le lieu de rendez-vous de tous: enfants, adolescents, hommes faits, vieillards chancelants; oui, c'est inévitable. Que faire? Tomber à genoux et prier. Mais, dites-vous, nous avons nos occupations, nos affaires, nous ne pouvons ainsi prier. Rappelez-vous que l'accomplissement consciencieux de vos devoirs constitue la meilleure prière. Vivez avec un regard sur le cimetière. Sa pensée vous fera mieux vivre. La franche et pure gaieté ne vous abandonnera pas pour tout cela. Quelle aberration de croire que la pensée des événements nécessaires et inévitables doive navrer la vie! Il y a là un puissant motif de préparation à les accueillir pour nous les rendre favorables. Je mentionne la prière, et j'insiste. Fasse le ciel que cet ouvrage grave dans les cœurs son importance et sa pratique!... Nous avons parlé de l'oubli,

manteau épaissi par le temps, recouvrant les tombes les plus célèbres, les plus aimées. L'Église en gémit, et dans ses institutions, elle a toujours essayé d'y suppléer. Aussi bien, ses religieux, à certains jours, récitent l'office des morts, et le 2 novembre de chaque année tous ses lévites immolent la Victime sacrée sur tous les autels du monde. De plus, à chaque messe, le prêtre songe à tous les morts, prie pour tous les trépassés, sans distinction. Quelle consolante universalité de prières, d'expiation divine!...

Comprenez, méditez ses bienfaits, l'efficace secours apporté à toutes les âmes des parents, des amis, des riches, des pauvres et des inconnus. Oui, des inconnus, car il y a un nombre incalculable de miséreux, de pauvres entassés à la hâte dans une fosse commune qui ne verront jamais personne prier sur leur tombe. Aucune croix n'y sera placée, et qui priera pour eux? L'oubli qui les frappe est assez explicable, d'autant plus que les ossements des riches n'en sont pas exempts. Mais les pauvres, s'ils avaient eu, avant de venir giser dans ces réserves mortuaires, quelque cérémonie religieuse: si leur dépouille eut pénétré

dans le temple du Seigneur, quelle consolation unique, je dois dire, pour les déshérités de la fortune?...

Il s'est trouvé dans notre pays un prêtre modèle, au cœur brûlant de charité pour les pauvres, qui leur distribuait tout ce qu'il avait, tout ce qu'il quêtait journellement pour soulager leurs misères, digne enfant du Vénérable Olier — et ce prêtre était M. Eustache Picard. Il est plus que temps de rappeler son souvenir. Cet ouvrage de Monsieur Mondou portera dans toutes les familles de près comme de loin l'hommage de la reconnaissance la plus méritée à l'honneur du fondateur de l'Union de Prières.

M. Eustache Picard est né à la Côte-des-Neiges, le 20 juin 1817, du mariage de Pierre Picard et d'Élisabeth Prud'homme. Nous lisons dans sa biographie écrite par un de ses confrères de St-Sulpice (1886) les détails suivants; nous les citons avec d'autant plus de plaisir que nous avons touché ses œuvres, et qu'avec Monsieur Mondou il m'a honoré de sa confiance et de son amitié.

Rien de plus patriarcal que ces familles des côteaux; elles remontent aux premiers temps de

la colonie, et il n'en est pas dans tout le pays qui ait plus conservé ce caractère de colon militaire, pionnier et véritable missionnaire de la foi de Jésus-Christ. Les Picard et les Prud'homme ont été associés à tous les hauts faits des temps passés. Mais ce qui fut le propre des premiers colons, comme de leur descendance, c'était leur aptitude à tout faire. Dieu s'est plu à les orner des talents les plus précieux, et même d'une aptitude quasi universelle à tout faire; ce qui explique leur succès en mécanique, en constructions, etc.

Du moment que le clergé à Québec comme à Montréal a pu réunir les fils de ces colons heureusement doués, de nature, les professeurs eurent de douces jouissances à développer leurs facultés natives pour assurer au pays des prêtres saints et éclairés. M. Picard appartenait à cette race de privilégiés; c'est pourquoi à la fin de ses études, en 1837, il savait bien l'anglais et était bon latiniste. Il fut accueilli avec joie au sein de la Compagnie de St-Sulpice et s'y distingua surtout par sa charité pour les pauvres. C'est cette disposition pour le soulagement des miséreux et des aban-

donnés surtout après la mort qui lui inspire la fondation de cette œuvre si admirable de l'Union de Prières. Rien ne le touchait plus, dit son biographe déjà cité, que de voir l'affliction de ces familles si riches en foi et piété envers les défunts mais sans moyens de sépulture. Alors, il se décida d'établir une société mutuelle de secours dans laquelle moyennant une souscription minime, tout le monde aurait droit à un service à l'église, aux honneurs d'un chariot et d'une tombe au cimetière.

Telle est l'œuvre pour l'ensevelissement des défunts qu'il avait conçue, et qu'il a fini par constituer complètement en lui donnant tous les développements dont elle était susceptible (Biographie, 1886).

M. l'abbé Picard, on doit dire, s'est élevé, par cette œuvre, à la hauteur des plus insignes bienfaiteurs de St-Sulpice pour notre ville. Aux œuvres si humanitaires et des plus fructueuses de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi, il a apporté un complément, l'Union de Prières. Cette œuvre fournit aux fidèles un moyen facile et consolant de mettre en pratique le dogme de

la communion des saints. Elle est une union de prières entre les âmes des rachetés de par le monde, entre celles déjà parvenues aux délices éternelles et celles des âmes torturées par le feu de l'expiation. Aussi bien il faut comprendre que l'Union de Prières n'a pas seulement en vue de fournir des ressources pour solder les dépenses des services et des enterrements des défunts qui autrement seraient privés des grâces précieuses attachées aux pieuses cérémonies de l'Église. C'est là une considération secondaire, je dois dire. L'œuvre est avant tout une association de prières en faveur des âmes des membres défunts et de toutes les âmes délaissées du purgatoire. Pour nous encourager à prier pour elles, songeons qu'elles nous entendent. Méditons la déclaration du savant Suarez: «Je dis qu'il n'est pas certain qu'elles n'entendent pas nos prières, et que vraisemblablement leurs anges gardiens ou les nôtres, les leur font connaître, parce qu'en cela il n'y a rien qui soit au-dessus de leur état et qui ne convienne au ministère des anges.» (*De Orat. L.* 1. c. 10.)

Ajoutons à cette considération que les âmes

souffrent en purgatoire des douleurs que nulle plume ne saurait décrire. Sainte Catherine de Gênes écrivait à ce sujet: «Elles voient avec certitude ce qu'est devant Dieu le plus petit empêchement causé par les restes du péché, et que c'est par nécessité de justice qu'il retarde le plein rassasiement de leur instinct béatifique. De cette vue naît en elles un feu d'une ardeur extrême, et semblable à celui de l'enfer, sauf la tache ou la coulpe du péché.» (*Purgatoire III.*)

Espérons que les considérations qui précèdent raviveront le zèle pour l'œuvre d'Union de Prières. Qu'elle croisse de plus en plus non seulement au sein de la ville, de nos campagnes, mais qu'elle répande au loin ses bienfaits!... Par l'accomplissement des pieux devoirs qu'elle nous impose, nous pourrons dire avec saint Bernard, pleurant la mort de son frère Gérald: «O mère de la tristesse, ô mort, te voilà forcée d'abreuver l'âme aux sources des joies éternelles! Ennemie de la gloire, malgré toi tu ouvres le séjour de la gloire![1]»

[1] Ce dernier chapitre et la conclusion suivante sont dûs entièrement à M. l'abbé Beaubien.

S. M.

CONCLUSION

NOUS dirons à la fin de ce volume à tous: «Pour les morts, pour tous les morts! La douce et sublime coutume qui veut que tous les vivants adressent leur première et leur dernière pensées de tous les jours à tous les morts (A. Changeur)!» Quoi d'étonnant à cette suggestion? Vous tous qui pleuriez tant sur des tombes chéries, n'est-ce pas chose facile à comprendre et à pratiquer? Comme votre chagrin a été de peu de durée!.. Et cette manie de pleurs intarissables en face de vos éternels serments d'un jour, que ne le changez-vous pas en souvenir de prières et d'aumônes!.. Non, vous ne songez pas à suivre le sentier parcouru par vos défunts; leur pensée vous hante pourtant; vous la chassez toujours. Ne croyez-vous pas que votre oubli de ceux qui vous ont élevé, nourri, protégé appelle une rétri-

bution vengeresse de la Divinité? Peut-être! Mais tout de même, vous agissez comms n'y croyant pas. Cependant, «la mort chante dans la voix apaisante des cloches; elle frissonne aux pétales du cimetière, palpitant en la flamme tremblante des cierges dans la demi obscurité des chapelles». On s'habitue au son de ces cloches des services funèbres, la foule passe empressée, noyée au sein des vagues des affaires absorbantes de la vie; et quels souvenirs s'affaiblissant chaque jour, accorde-t-on à ceux qui sont partis hier, et surtout aux âmes qui souffrent depuis si longtemps!..

«O les cortèges funèbres des cités! et que la mort est importune à l'impatience de la foule au travers de laquelle elle dresse sa barrière noire! O les cimetières assiégés sans relâche du tumulte profane qui escalade leurs murailles et viole leur silence, les tombes sur lesquelles roule le flot brutal de la vie! Et, s'il reste quelque sensibilité aux corps glacés, quelle souffrance de ne pouvoir, enfin, dormir en paix (A. Changeur)!» Nous l'avons dit dès le début de ce livre, pourquoi oublier si tôt, et sans assombrir la vie, ne peut-on pas,

ne doit-on pas, au moins parfois, aller nous agenouiller sur ces tertres, au pied de ces croix couvrant les restes de nos chers défunts? Appliquons-nous à méditer sur la peine du sens qu'ils endurent; c'est un sentiment très vif des douleurs épouvantables causées par le feu qui les brûle pour les purifier. Soyez encore à celle du dam, qui est une espèce de douleur qu'on ne saurait exprimer et qui naît du souvenir affligeant de la privation, quoique passagère, de la vue de Dieu (Jacques Munford, S. J.). » Et si vous parvenez par vos ferventes prières, par vos quelques aumônes, à apaiser les tourments de vos âmes chéries, si vous hâtez l'accomplissement de leurs désirs de voir Dieu, de jouir de ses joies, et de le posséder, ne croyez-vous qu'une fois admises aux parvis sacrés, elles se rappelleront vos secours et qu'elles épandront sur vos travaux, sur vos épreuves la grâce de leur profonde gratitude?... Oui, sans doute. C'est rationnel de le croire. Alors, visitons nos cimetières, prions pour les défunts, sacrifions leur généreusement nos mérites, en vue du ciel assuré aux âmes prêtes à s'y

envoler. «Ouvrons les yeux de la foi. Élevons-nous par l'espérance chrétienne au-dessus de tous les objets mortels et périssables; et pour notre bonheur, même présent, ne nous occupons que du bonheur à venir». (Bourdaloue, *Pensées*.)

TABLE DES MATIÈRES

Culte des morts chez les anciens et chez les peuples modernes 15
Des funérailles et des sépultures dans l'antiquité. 34
Des funérailles et des sépultures chez les peuples modernes 43
Les cimetières catholiques de Montréal..... 64
Le Cimetière de Notre-Dame-des-Neiges..... 88
Tableau des décès de 1642 à 1910 104
Devoirs des survivants..... 113
Conclusion 122

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

SEP 29 '83

SEP 19 '83

31 OCT. 1990

21 OCT. 1990

a39003 000234897b

BL 470 .M64 1911
MONDOU, SIMEON
ETUDES SUR LE CULTE DE

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 09 01 13 01 0